

Décembre 2025

CONSTRUISONS ENSEMBLE

LE NOUVEAU
PROGRAMME
DES ÉCOLOGISTES



Une démarche inédite

Un programme construit à partir des réalités de celles et ceux qui le vivront au quotidien.

Après un important travail préparatoire, les Écologistes vous proposent une plateforme programmatique ambitieuse, cohérente et concrète.

Mais cette plateforme n'est pas figée : elle a vocation à être discutée, enrichie et appropriée par le plus grand nombre.

Donnez votre avis sur les propositions, suggérez des améliorations, faites émerger de nouvelles priorités.

Parce que l'écologie politique se construit avec vous.

Rendez-vous sur : <https://projet.lesecologistes.fr/>

Le calendrier



Nos engagements



Sommaire

CHAPITRE 1 :	
UNE PROSPÉRITÉ ÉCOLOGIQUE	4
I. Protéger les vivants	4
II. Reprendre le contrôle de notre économie	12
III. Améliorer la vie des entreprises	28
 CHAPITRE 2 :	
UNE NATION SOLIDAIRE ET JUSTE	34
I. Passer à une sécurité sociale écologique	34
II. Faire de la jeunesse une priorité	45
III. Développer la justice civile et pénale	51
 CHAPITRE 3 :	
UNE SOCIÉTÉ D'ÉMANCIPATION ET DE LIBERTÉS	60
I. S'émanciper par la culture et les sciences	60
II. S'émanciper par la démocratie	66
III. Pour une égalité de citoyenneté	74
IV. Pour une égalité de territoires	79
 CHAPITRE 4 :	
UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE DANS UN MONDE EN PAIX	84
I. Bâtir une nouvelle Europe de la paix	84
II. Défendre le droit international	90

CHAPITRE 1 :

UNE PROSPÉRITÉ ÉCOLOGIQUE

La prospérité n'est pas une idée du passé. La prospérité écologique ne ressemble pas à des placards pleins d'objets que l'on n'utilise pas, de vêtements que l'on ne met jamais, de jets privés dans les aéroports et de résidences secondaires vides. Face au malheur capitaliste, la prospérité écologique permet d'être heureux en étant vertueux.

La prospérité écologique est un horizon qui protège les vivants - dans un environnement sain, avec une eau potable, un air pur, des océans et des forêts où les animaux peuvent vivre en liberté et les humains vivre de leur travail.

La prospérité écologique concilie les enjeux de décarbonatation et la réponse aux besoins humains (se nourrir, se loger, se déplacer, s'informer...). Le social et l'environnemental sont toujours liés l'un à l'autre. Là où la croissance capitaliste détruit nos conditions de vie, la prospérité écologique construit une économie durable et améliore la qualité de vie.

La prospérité écologique a besoin de services publics. Elle a aussi besoin d'entreprises qui produisent en France dans de bonnes conditions. C'est à l'Etat de garantir une égalité de droits et de faire face à une concurrence internationale féroce.

I. Protéger les vivants

Nous cherchons à protéger tous les vivants car nous sommes interdépendant-es. Notre prospérité dépend autant des insectes pollinisateurs que de notre régime juridique. Loin d'opposer la nature et la société, cette partie décrit la manière de créer un environnement propice à toutes les espèces animales et végétales car notre prospérité en dépend.

Restaurer la biodiversité terrestre

Défendre le vivant et les écosystèmes face aux projets destructeurs est une nécessité vitale car le sort de l'humanité est lié à celui de toutes les espèces. La biodiversité et les écosystèmes soutiennent la vie : grâce à eux, nous pouvons manger des produits de qualité, boire une eau saine, ou encore nous prémunir contre les catastrophes naturelles. Après des années d'inaction gouvernementale, nous n'avons plus de temps à perdre pour protéger, réparer et restaurer ce qui peut encore l'être.

Renforcer la trajectoire de la Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Pour préserver les sols, en adoptant notamment un objectif maximal d'artificialisation pour la période 2031-2041 tenant compte de l'équité territoriale. Intégrer des sanctions en cas de non-respect du ZAN.

Adopter et financer une stratégie de restauration de la biodiversité

Adopter et financer une stratégie de restauration de la biodiversité, avec une attention particulière à la protection des pollinisateurs. Intégrer un volet spécifique pour protéger la vie dite "sauvage" et assurer son équilibre avec les activités humaines. Élargir le mandat du Haut Conseil pour le Climat à la préservation de la biodiversité.

Mettre en place une politique nationale de protection et de développement des continuités écologiques

Mettre en place une politique nationale de protection et de développement des continuités écologiques : forêts, haies, cours d'eau, corridors entre espaces habités. Préserver rigoureusement les haies existantes et lancer un grand plan de plantation de haies (objectif d'un gain net de 60000 km d'ici 2030).

Refonder le service public de suivi et de protection de la nature

Restaurer le service public de suivi et de protection de la nature en particulier l'Office français de la biodiversité (OFB), Météo France et le Cerema en rétablissant leurs moyens supprimés depuis 2017.

Défendre, étendre et financer les parcs et les réserves naturels

Défendre, étendre et financer les parcs nationaux et les réserves naturels régionales qu'ils soient terrestres ou maritimes. Associer les habitant·es à la gestion de ces espaces et à la protection de leurs territoires. Leur affecter l'entièreté de la taxe espace naturel sensible.

Abandonner les projets menaçant les zones humides

Abandonner les projets menaçant les zones humides comme en Camargue afin de préserver la biodiversité, les équilibres écologiques et les fonctions naturelles essentielles de ces territoires.

Sortir de la civilisation des toxiques

Le projet écologiste porte un changement profond de paradigme. Nous voulons d'un monde dans lequel le respect du vivant guide les logiques industrielles. D'un monde dans lequel un environnement sain est un droit, où pouvoir grandir, enfanter, manger, travailler, se divertir, est garanti sans mettre notre santé en danger. Il est grand temps de sortir d'un modèle qui pollue, ravage le présent et empoisonne l'avenir, de sortir de la civilisation des toxiques dans l'industrie comme dans l'agriculture (cf mesures sur les produits phytosanitaires).

Faire appliquer systématiquement le principe pollueur-payeur

Pour que les industriels contribuent à la dépollution des nappes et des sols impactés et à la recherche sur les alternatives aux produits polluants. Élargir la responsabilité des producteurs en améliorant la loi AGECE et en intégrant des sanctions plus fermes en cas de non-respect des objectifs.

Protéger la qualité de l'air en mettant en place les conditions du respect des ZFE (Zones à Faible Émission)

Développement d'une offre de transport collectif alternative, soutien financier au changement de véhicule et mise en place progressive de moyens de contrôle (vidéoverbalisation...).

Interdire l'ensemble des polluants éternels (PFAS) et des perturbateurs endocriniens

Interdire l'ensemble des polluants éternels (PFAS) et des perturbateurs endocriniens en appliquant le principe de précaution, en particulier pour tous les produits entrant en contact avec la nourriture, le textile et les produits de beauté (exception faite des usages importants pour des raisons de sécurité et pour lesquels il n'existe pas d'alternatives, comme pour les protections des pompiers ou les dispositifs médicaux). Prévoir la dépollution des sites.

Orienter la recherche publique pour trouver des alternatives aux toxiques

Orienter la recherche publique pour trouver des alternatives aux toxiques avec une attention particulière aux effets sur les femmes (perturbateurs endocriniens, infertilité, SOPK...).

Interdire l'usage de plomb laminé en France

Réformer le constat de risque d'exposition au plomb (CREP) dans les logements pour l'étendre aux eaux, aux tuyaux et aux sols des jardins. Mener des campagnes ciblées de dépistage.

Améliorer la dépollution des sols et des eaux et l'indemnisation des victimes du chlordécone

En augmentant les montants et en élargissant les critères d'éligibilité du FIVE (Fonds d'indemnisation et prévention contre les pollutions pour victimes du chlordécone).

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Soutenir une révision du règlement européen de régulation des toxiques

En intégrant notamment le plomb comme substance soumise à autorisation. Fonder la réglementation des substances toxiques sur une évaluation indépendante des risques sanitaires et non plus sur les analyses fournies par les industriels.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Interdire l'exportation de déchets toxiques

Interdire l'exportation de déchets toxiques, de substances dangereuses, de CO2 liquéfié et de pesticides dont l'usage est interdit en Europe.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Sortir du plastique en 2050

Avec une trajectoire de réduction de la production et de la consommation. Soutenir les négociations pour un traité international de réduction à la source.

Sanctuariser l'accès à l'eau potable

Accaparée par quelques agro-industriels au détriment de l'ensemble de la population et des petits paysans, menacée par la construction de barrages illégaux ou de méga-bassines, l'eau doit faire l'objet d'un plan de sauvetage. Dans l'Hexagone comme en Outre-mer, tout le monde doit avoir accès à l'eau en quantité et en qualité suffisante. Mais pour cela, il nous faut revoir et prioriser ses usages. Les écosystèmes aquatiques, eux, doivent être restaurés en rétablissant des régimes hydrologiques naturels et en limitant les impacts de l'utilisation des terres sur les bassins versants.

Rendre applicable le droit à l'eau potable

En incitant les collectivités territoriales à instaurer la gratuité des premiers mètres cubes d'eau, et des formes de tarification progressive et différentielle selon les usages.

Intégrer ce droit à une stratégie plus globale de partage de l'eau avec les paysan·nes et les industriels.

Réviser les contrats des grandes entreprises de production d'eau en bouteille

Réviser les contrats des grandes entreprises de production d'eau en bouteille et limiter la privatisation des sources à but industriel.

Décréter un moratoire sur tous les projets de méga-bassines

Décréter un moratoire sur tous les projets de méga-bassines et conditionner à une trajectoire de réduction de la consommation d'eau tout projet de retenue collinaire.

Atteindre un très bon état écologique et chimique de tous les cours d'eau

Atteindre un très bon état écologique et chimique de tous les cours d'eau (fleuves, rivières, ruisseaux) et des réserves souterraines par des plans de dépollution et de réduction des déchets et engrais azotés à la source. Soutenir les changements de pratique dans l'agriculture. Interdire les pesticides dans les aires d'alimentation des captages d'eau prioritaires et sensibles.

Mettre en place de grands travaux de rénovation des canalisations

Mettre en place de grands travaux de rénovation des canalisations, notamment dans les territoires dits d'Outre-mer, pour la gestion des eaux usées et la limitation des fuites.

Préserver la ressource en eau potable

Par un soutien financier à la désimperméabilisation des sols (parkings, établissements scolaires...) et à l'installation de récupérateurs d'eau dans les bâtiments publics.

Améliorer la condition animale

Socialement dominés, les animaux sont réduits au rang d'objets de consommation ou de loisirs. Un milliard d'animaux issus des élevages français ont été abattus l'année dernière. Nous luttons pour leur reconnaissance comme des êtres sensibles et sentients : il s'agit de personnes non-humaines capables d'une vie propre et devant être protégées. Nous sommes déterminé·es à prendre soin de tous les animaux, de toutes les espèces, à restaurer leurs habitats naturels, à agir sur leur élevage, leur transport, ainsi que leur exploitation à des fins lucratives et d'expérimentation.

Interdire la chasse le dimanche, les jours fériés et les vacances scolaires

Interdire la chasse le dimanche, les jours fériés et les vacances scolaires, les pratiques de chasse cruelle (chasse à courre et déterrage) ou d'animaux figurant sur la liste rouge de l'UICN.

Améliorer les conditions d'élevage

En interdisant notamment les fermes usines, l'élevage en cage et en améliorant les conditions d'abattage pour le bien être des travailleur-ses et des animaux. Créer un maillage renforcé d'abattoirs de proximité pour assurer de moindres transports pour les animaux et la maîtrise, pour les éleveurs, de leur production du début à la fin.

Interdire les pratiques cruelles pour les animaux

Corrida, combats de coq, spectacles avec des animaux sauvages, gavage, étourdissement des porcs au CO2, pièges à colle, chasse close, etc. Interdire la vente et l'exportation du commerce des fourrures animales et des trophées de chasse.

Limiter au maximum le transport d'animaux vivants

Limiter au maximum le transport d'animaux vivants à des fins économiques. L'interdire pour les catégories d'animaux vulnérables (nourrissons, animaux en fin de gestation) et lorsque les conditions climatiques ne sont pas adéquates (sauf au sein d'une même exploitation).

Lutter contre l'abandon des animaux domestiques

Lutter contre l'abandon des animaux domestiques par des campagnes de sensibilisation.

Définir une personnalité juridique pour les animaux

Définir une personnalité juridique pour les animaux et reconnaître des droits différenciés en fonction des animaux dits "domestiques" et "sauvages". Mieux encadrer l'expérimentation animale et accompagner la transition vers une recherche sans utilisation d'animaux. Créer un secrétariat d'Etat à la condition animale

Prendre soin des océans et de la pêche artisanale

L'océan est notre meilleur allié pour respirer, nous nourrir, réguler le climat. Sans protection de l'océan, la sécurité alimentaire et l'habitabilité de la planète ne pourront pas

être assurées. Or, il est aujourd'hui pillé, exploité, empoisonné, déséquilibré. Il est grand temps de transformer l'urgence écologique en décisions politiques courageuses.

Protéger les zones maritimes et les fonds marins

Protéger strictement 10 % des zones maritimes et des fonds marins - c'est-à-dire sans aucune activité extractive ni destructrice. Protéger plus strictement 30% des zones maritimes via des Aires Marines Protégées (AMP) en adoptant une définition plus stricte des activités autorisées et en définissant des zones de non-prélèvement ("no take zones").

Développer des alternatives au chalutage de fond et pélagique

Développer des alternatives au chalutage de fond et pélagique, avec pour objectif de s'y substituer. Interdire les bateaux de plus de 25 mètres de la bande côtière et interdire le chalutage dans les 3 milles sans exception. Protéger à terme toutes les AMP du chalutage par un plan de transition des flottilles.

Lancer un plan de dépollution de nos façades maritimes et des fonds marins

Lancer un plan de dépollution de nos façades maritimes et des fonds marins . Lutter contre l'érosion des littoraux de la métropole et des territoires dits d'Outre-mer.

Soutenir la pêche artisanale et les écosystèmes

Soutenir la pêche artisanale et les écosystèmes en redirigeant les subventions destinées aux méthodes de pêche destructrices. Prévoir un plan spécifique d'accompagnement des pêcheurs dans les territoires dits d'Outre-mer qui intègre la question de la lutte contre la pêche illégale (INN). Refondre la gouvernance de la pêche pour une réelle représentation et participation de tous les corps de métier.

Mieux reconnaître la pénibilité du travail de la mer à terre

Par la prise en compte des horaires atypiques, la précision des critères de pénibilité au niveau de la branche (froid, répétition des gestes), et la possibilité de validation de trimestres de retraite sous un statut de mentorat pour transmettre les compétences. Revaloriser le statut des marins et la place des femmes dans ce milieu masculin.

Renforcer et subventionner la recherche sur la protection des mondes océaniques

Renforcer et subventionner la recherche sur la protection des mondes océaniques (biodiversité, activités humaines non extractives) notamment les moyens et les conditions de travail à l'IFREMER et à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement).

S'assurer du respect du droit international

S'assurer du respect du droit international (statut des eaux internationales, sauvegarde de la vie humaine en mer, moratoires sur l'extraction minière en eaux profondes) et explorer la possibilité de donner une personnalité juridique à l'océan.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Réviser les accords de pêche de l'UE avec les pays tiers

Pour une répartition juste des quotas de pêche dans une démarche responsable au vu de l'évolution des espèces. Instaurer un bonus-malus au profit des pratiques de pêche les plus vertueuses.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Adopter un plan de protection des écosystèmes de la Méditerranée

Adopter un plan de protection des écosystèmes de la Méditerranée avec l'ensemble des pays riverains - et notamment une interdiction des forages.

Protéger nos forêts et l'économie sylvicole

L'état des forêts est inquiétant. Elles sont les témoins malheureux des bouleversements climatiques en cours et des ravages économiques causés par la recherche effrénée du profit. La biodiversité forestière se meurt aujourd'hui d'une exploitation commerciale poussée à un niveau industriel alors que les PME font face à de nombreuses difficultés économiques. Nous devons enfin reconnaître les forêts comme des communs et engager les dynamiques susceptibles de protéger les arbres et ceux qui vivent de cette économie sylvicole.

Renforcer le service public forestier

Protéger la forêt en priorisant le mandat de protection de la biodiversité donné à l'Office National des Forêts (ONF), en rétablissant les milliers de postes supprimés, en le dotant des moyens de fonctionner, et en garantissant la diversité des essences. Lui donner un statut d'Établissement Public Administratif pour subordonner la dimension économique aux objectifs écologiques. Renforcer les moyens du Centre national de la propriété forestière (CNPF) pour assurer la coordination des politiques forestières auprès des propriétaires privés.

Promouvoir la gestion durable des forêts

Par la diversification du couvert forestier (espèces adaptées au changement climatique, protection jeunes pousses...), par le développement de labels de qualité (ex : Bois des Alpes), par la commande publique et par une fiscalité incitative. Interdire les exportations de chêne brut et les bois précieux en dehors de l'Union Européenne.

Accompagner la filière sylvicole

En améliorant la prise en compte de la biodiversité dans les qualifications, en renforçant les mesures d'adaptation et de gestion des forêts publics et privés (via le prochain Programme national de la forêt et du bois). Protéger les salaires et les conditions de travail des bûcherons et des débardeurs. Encourager les ORE (Obligations réelles environnementales). Limiter le prélèvement de bois dans les forêts à 80% de la production biologique annuelle

Adopter un statut de "commun forestier"

Adopter un statut de "commun forestier" où la forêt est gérée par des communautés d'usagers. Mobiliser l'épargne populaire et mieux encadrer les incitations fiscales pour prendre soin des forêts délaissées. Limiter la surface pouvant être détenue par une seule personne. Accompagner la spéculation et la restructuration des parcelles forestières par le droit de préemption. Transférer la propriété de 400 000 hectares de forêts aux peuples autochtones en Guyane.

Créer et maintenir une trame vieux bois

Créer et maintenir une trame vieux bois (forêt ancienne et manure). Interdire les coupes rases dans les vieilles forêts et les limiter à un hectare dans les plantations, excepté pour raisons sanitaires et progression de la biodiversité. Soutenir et développer les expérimentations de forêts en libre évolution.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Faire appliquer immédiatement les règlements visant à empêcher la déforestation

Faire appliquer immédiatement le règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE), qui vise à empêcher la mise sur le marché européen de produits contribuant à la déforestation ou à la dégradation des forêts.

II. Reprendre le contrôle de notre économie

Les libéraux et l'extrême droite défendent un marché dérégulé, livré à la mondialisation et à la dérégulation. La défense des "champions français" - notamment le luxe ou l'armement - légitime notre dépendance aux puissances industrielles ou agricoles des autres pays. Mais l'accumulation illimitée du capital s'oppose à la démocratie, à la cohésion sociale comme à l'habitabilité de la planète.

C'est pourquoi les Écologistes défendent une autre vision du marché, où les échanges sont régulés pour éviter la loi du plus fort. Le commerce doit intégrer le respect de règles environnementales et sociales équitables ou être compensés par des tarifs douaniers. Le marché doit également prendre en compte les différentes limites planétaires et préserver les générations futures. L'augmentation de la production ne peut se faire ni au détriment de la planète, ni de notre santé. C'est pourquoi les règles fiscales et réglementaires doivent inciter à décroître notre consommation énergétique et matérielle.

Réencadrer le marché

Encadrer les prix de biens essentiels en sortant d'une logique de concurrence

Préserver la régulation du prix du livre et généraliser le prix unique à d'autres biens culturels (cinéma...). Contrôler les augmentations des prix de l'immobilier via l'encadrement des loyers. Envisager le blocage des prix sur certains produits alimentaires qui souffriraient d'une inflation anormale. Améliorer la régulation des prix dans le secteur de l'énergie.

Lutter contre les pratiques déloyales

Lutter contre les pratiques déloyales des plateformes de e-commerce, en supprimant l'exonération des droits de douanes pour les petits colis et en les taxant fortement.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Améliorer le protectionnisme écologique et social

Améliorer le protectionnisme écologique et social aux frontières de l'Europe par une extension du Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Dénoncer puis renégocier l'accord du 27 juillet 2025 entre les Etats-Unis et l'UE sur les droits de douane afin d'imposer une réciprocité douanière.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Renforcer la stratégie européenne de souveraineté sur les matières premières critiques

Pour anticiper précisément les besoins d'extraction prioritaires sur le territoire européen et mettre fin à l'extraction de luxe (SUV, jets...).

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Défendre la construction d'un nouveau multilatéralisme et d'un juste commerce

Commencer par s'opposer fermement au traité avec le Mercosur et suspendre toutes les négociations en cours pour des accords de libre-échange (Inde, Indonésie, Australie...). Viser le respect de la trajectoire des Accords de Paris et inclure des clauses miroirs dans les nouveaux accords. Introduire des mécanismes publics de règlement des différends.

Prioriser la sobriété

Nos modèles de production et de consommation reposent encore sur une surexploitation des ressources : trop d'énergie fossile, trop de minerais, trop de sable, trop d'eau, trop de terres arables. Ce modèle n'est pas durable - il fragilise notre autonomie, dégrade les écosystèmes et hypothèque les ressources des générations futures.

La réponse doit être politique et économique. Il s'agit de réorienter la production, l'investissement et l'innovation pour réduire la dépendance aux ressources non renouvelables, limiter le gaspillage et organiser une véritable économie circulaire. Mettre fin à un système qui produit des déchets et des pollutions massives est une responsabilité collective : celle de bâtir un modèle sobre, soutenable et juste.

Adopter une stratégie de planification cohérente

Adopter une stratégie de planification cohérente entre les objectifs de transition énergétique et l'extraction des ressources. Publier une troisième Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC-3) ambitieuse et ramenant la France sur la trajectoire des engagements pris dans le cadre des Accords de Paris. Construire et adopter une Stratégie Nationale Basse Empreinte Matières (SNBEL) avec un objectif "empreinte matières" permettant de réguler l'extraction de ressources (sables, métaux...). Autoriser la régulation

Développer un numérique low tech et sobre en énergie

En investissant dans la recherche-développement, en créant un label "Technologie bas-carbone" pour orienter la commande publique, en soutenant les entreprises et les

associations de réemploi et de mutualisation d'équipement, en intégrant les limites planétaires dans les autorisations de permis de construire (récupération de la chaleur pour les data centers, utilisation de l'eau potable...), en interdisant l'obsolescence logicielle programmée et en garantissant la compatibilité des appareils pendant au moins 10 ans.

Réglementer l'écoconception

Rendre les objets du quotidien (machine à laver, téléphone, voitures...) réparables et les pièces détachées disponibles. Rendre obligatoire un taux minimal de matières premières recyclées et recyclables.

Interdire la publicité toxique

Interdire la publicité pour les produits fossiles ou malsains comme l'aviation, certains aliments et boissons (D et E pour le Nutriscore), les voitures thermiques... Interdire les écrans publicitaires numériques.

Allonger la durée de vie des objets

En développant la réparation, le réemploi (en priorité via les structures de l'économie sociale et solidaire) et les délais de garantie. Créer une fiscalité incitative sur le cycle de vie des objets. Augmenter le bonus réparation et le financer par la vente du neuf. Augmenter le montant des sanctions financières en cas de non-respect de la loi.

Réformer le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs

Assurer le pilotage direct des éco-organismes par l'Etat. Revoir l'attribution des sommes collectées au titre de l'éco-contribution pour prévenir tout conflit d'intérêt et prioriser les objectifs de durabilité.

Généraliser le tri à la source

Généraliser le tri à la source pour les déchets alimentaires et augmenter le taux de recyclage du plastique, de l'aluminium et de la réutilisation des bouteilles en verre.

Limiter l'incinération de déchets

Limiter l'incinération de déchets notamment dans les zones urbaines denses. Adopter une législation sur l'avenir des incinérateurs après une étude d'impact sanitaire.

Accompagner le développement d'un tourisme durable

Accompagner le développement d'un tourisme durable, décarboné, inter et intra-régional, pourvoyeur d'emplois et de revenus stables, par des politiques d'accès au territoire et d'aménagement développant les transports collectifs, les mobilités douces et la valorisation des patrimoines naturels, culturels et humains. Lutter contre les impacts négatifs du surtourisme par la co-construction de l'accueil touristique avec les habitant·es et en s'appuyant sur les pouvoirs donnés aux maires et aux intercommunalités de réguler le logement touristique.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Appuyer l'adoption d'un objectif de -90 % des émissions de GES en 2040

En compensant ses effets sur les ménages modestes et les entreprises fragiles. Protéger les acquis du Green Deal, notamment avec la fin des ventes de voitures thermiques en 2035.

Accélérer la transition énergétique

La seule énergie propre est celle qu'on ne consomme pas, c'est pourquoi la sobriété et l'efficacité sont des priorités. Mais nous avons aussi besoin d'une politique énergétique sûre et durable. En cela, le nucléaire n'est pas une option puisqu'il est à la fois trop cher, trop lent pour atteindre la neutralité carbone en 2045 et trop dangereux pour les générations futures. L'impact du réchauffement climatique augmente également les risques liés notamment à l'augmentation de la température des fleuves et la diminution du débit (pour le refroidissement des centrales) et la submersion des centrales en bord de mer.

Un bouquet d'énergies renouvelables constitue notre seule alternative, alors que la France est l'unique pays européen à ne pas respecter ses objectifs de production. Sans planification, c'est l'austérité qui vient. Une autre politique énergétique est possible et nous pouvons la mettre en place.

Organiser une convention citoyenne sur la stratégie énergétique française

Organiser une convention citoyenne sur la stratégie énergétique française en vue d'adopter une loi de programmation climatique (dite "loi énergie-climat"). Planifier les investissements nécessaires pour atteindre la neutralité carbone en 2045 par la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables (ENR). Publier la troisième Planification Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3). La part des ENR doit atteindre 44% de la consommation finale brute d'électricité en 2030 en anticipant les investissements nécessaires pour la flexibilité et le stockage d'électricité.

Orienter les financements publics des projets fossiles vers les énergies renouvelables

Accélérer la conversion des deux dernières centrales à charbon (Saint-Avold et Cordemais). Supprimer progressivement les niches fiscales qui favorisent les énergies fossiles.

Renforcer la structuration de filières françaises et européennes de production d'énergies renouvelables

Renforcer la structuration de filières françaises et européennes de production d'énergies renouvelables – de la fabrication à la production – notamment des parcs éoliens offshore et terrestre, le développement massif du solaire, de la géothermie et des énergies hydrauliques. Soutenir les filières françaises et européennes de production d'ENR et les coopératives d'énergie locale mobilisant l'épargne citoyenne.

Refuser la privatisation déguisée des barrages

Refuser la privatisation déguisée des barrages qui sont un bien public stratégique. Garantir la propriété publique, la stabilité des tarifs et l'intégration dans une stratégie énergétique nationale.

Soutenir la production de thermique renouvelable

Soutenir la production de thermique renouvelable qui permet de développer la flexibilité d'un système énergétique fondé d'abord sur l'électricité. Investir massivement dans la transformation des infrastructures et du réseau électrique pour qu'il soit interconnecté et pilotable à partir de différentes sources d'énergies et configurations (catastrophes, sabotages...).

Découpler le prix de l'électricité du prix des énergies fossiles

Découpler le prix de l'électricité du prix des énergies fossiles, le premier devant être plus bas que le second. Encourager la sobriété écologique.

Sortir du nucléaire par le développement du parc d'énergies renouvelables et la fermeture progressive des centrales

Arrêter les programmes EPR-2 et SMR et orienter leurs financements vers le développement des ENR. Prolonger la durée de vie de certaines centrales nucléaires pour éviter des ruptures dans l'approvisionnement en électricité.

Limiter les risques de dangerosité du nucléaire existant

Revenir sur la fusion de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Arrêter le projet CIGEO tant que la réversibilité n'est pas techniquement possible. Mettre fin à la sous-traitance pour garantir la sûreté des centrales. Mettre en place une convention collective unique pour les travailleurs du nucléaire. Préserver les savoir-faire et les compétences de la filière et accompagner les salarié-es concerné-es par des contrats collectifs de sécurisation des parcours professionnels et un droit à la reconversion.

Accélérer l'extension des réseaux de froid et de chaleur

Accélérer l'extension des réseaux de froid et de chaleur dans les villes moyennes et grandes. Adopter un plan de décroissance du réseau de distribution de gaz fossile et le fermer là où il n'est plus nécessaire.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Réformer le marché dit « ETS2 » en excluant les logements et les transports des particuliers de l'assiette de cette taxation

Réformer le marché dit « ETS2 » – c'est à dire la directive taxation minimum sur l'énergie – en excluant les logements et les transports des particuliers de l'assiette de cette taxation. La totalité des recettes de la fiscalité sur l'énergie doit abonder le « fonds social pour le climat » pour réduire les impacts négatifs du prix de l'énergie sur les classes populaires et les classes moyennes. La garantie « transition bénéfice net » permettra l'amélioration de leur pouvoir d'achat par la baisse des dépenses énergétiques grâce à la prise en charge de la rénovation des logements et l'accès à des solutions de transport durable

Protéger et transformer l'industrie

Les crises récentes – pandémie, invasion de l'Ukraine, tensions sino-américaines – ont révélé la fragilité de l'Europe face à ses dépendances industrielles. Il est temps de bâtir une autonomie stratégique fondée sur les besoins essentiels. L'État doit planifier la transformation des filières stratégiques – acier, automobile, chimie, énergie, pharmacie, armement, semi-conducteurs – pour garantir notre indépendance, éviter une nouvelle vague de délocalisations et assurer la bifurcation écologique de notre industrie. La relocalisation des chaînes de valeurs protégera les emplois et les conditions de travail et nous permettra de maîtriser notre impact écologique.

Organiser un Grenelle de l'industrie en vue d'une loi d'orientation et de programmation industrielle

Pour concilier réindustrialisation, respect des limites planétaires et transition écologique des filières. Cette planification de la transformation industrielle est à construire démocratiquement avec les territoires pour garantir un redéploiement équilibré et efficace des activités de production.

Protéger les entreprises industrielles stratégiques d'intérêt national

Soutenir leur implantation et leurs investissements pour verdir leur production. En cas de nécessité, passer sous gestion publique exceptionnelle temporaire celles qui chercheraient à délocaliser leur production. Renforcer les outils juridiques comme le décret Montebourg permettant d'intervenir dans la reprise des entreprises et créer un fonds souverain assis sur l'épargne (assurance-vie).

Limiter les projets de capture du carbone

Limiter les projets de capture du carbone pour les industries sans alternatives de réduction à court terme des émissions (*hard to abate sectors*). S'assurer que les projets de captage s'accompagnent du stockage et que toutes les alternatives (sobriété, électrification, low tech...) ont été explorées avant de les autoriser.

Réaliser un diagnostic préalable des ressources naturelles avant implantation industrielle

Réaliser un diagnostic préalable des ressources naturelles avant implantation industrielle (respect du ZAN, émissions carbone...). Privilégier la réimplantation d'activités de production et sa logistique à la logistique du commerce international et ses entrepôts géants. Engager un plan de remise en état des friches industrielles pour éviter la consommation de foncier agricole et naturel.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Soutenir les industries stratégiques

Comme les semi-conducteurs, les médicaments, les technologies de pointe, les batteries et les voitures électriques, les panneaux solaires, l'industrie de la réparation, l'industrie textile, de la chimie, des matériaux (acier, papier) par une extension des protections réglementaires et douanières.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Adopter des clauses de sauvegarde pour accélérer le développement d'une industrie décarbonée

Adopter des clauses de sauvegarde pour accélérer le développement d'une industrie décarbonée face à la redirection des flux commerciaux chinois vers l'Union européenne (sur le modèle des mesures pour l'acier).

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Adopter un "buy green and european act"

Adopter un "buy green and european act" pour privilégier les produits écologiques européens dans les marchés publics.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Conditionner l'accès au marché européen

Conditionner l'accès au marché européen à des implantations d'usines sur notre territoire et à des transferts de technologie - en particulier pour les entreprises chinoises et étatsuniennes.

Investir dans l'agroécologie

A qui profite le modèle agricole actuel à part aux grandes firmes (machinisme, semences, transformation agro-industrielle, distribution) ? Pas aux paysan·nes dont les revenus baissent face à la pression du marché et au partage inégal de la valeur, ni à la planète car les émissions agricoles ne diminuent pas assez vite. Nous avons besoin d'une agriculture de qualité, biologique, adaptée à la diversité des terroirs, garante d'un revenu décent pour les paysan·nes. D'une agriculture qui redonne sens au métier d'agriculteur·ice, tout en protégeant notre santé et les ressources naturelles, revivifie les territoires ruraux et préserve notre souveraineté face au réchauffement climatique et à l'effondrement des écosystèmes.

Favoriser la transmission et la transition écologique des fermes

En adaptant les aides à l'installation aux nouveaux profils des paysan·nes, en finançant des contrats de transmission agroécologique permettant de développer le parrainage cédant/repreneur et en garantissant une visibilité des revenus sur trois ans pour les agriculteurs·ices s'engageant dans la transition de leurs pratiques. Réformer les modalités de désignation des politiques et instances agricoles pour accompagner ces changements. Interdire les mégaporcheries, les mégapoulaillers et les autres mégafermes d'élevage. Accompagner la reconversion des fermes afin de lutter contre la prolifération des algues vertes.

Atteindre l'objectif français de 21% d'agriculture bio en 2030

En accordant une aide d'urgence, en augmentant l'éco-régime bio et en incitant à la reprise et à la conversion des fermes à l'agriculture biologique. Supprimer les labels et certifications trompeuses (ex : HVE).

Abroger la loi Duplomb et adopter une Loi d'Orientation Agricole

Abroger la loi Duplomb et adopter une Loi d'Orientation Agricole qui fixe des objectifs, des moyens, et une trajectoire de planification pour la souveraineté alimentaire de notre pays. Améliorer l'autonomie de l'agriculture, en particulier en termes de protéines destinées à l'alimentation animale et d'engrais.

Adopter un plan de sortie des pesticides

Adopter un plan de sortie des pesticides en ciblant particulièrement le glyphosate et les néonicotinoïdes. Rétablir le plan Ecophyto et notamment son ancien indicateur (NODU). Limiter l'exposition aux pesticides et aux produits dangereux des travailleur-ses agricoles.

Proposer une loi foncière d'ampleur

Incluant une redistribution des terres lors des transmissions foncières importantes, la prévention contre l'accaparement des terres, la préservation de la qualité des sols pour renforcer leurs stocks de carbone organique, la lutte contre l'érosion et un droit d'expérimentation foncière pour les communes. Renforcer et démocratiser les SAFER. S'opposer à une ouverture du marché des crédits carbones agricoles et encadrer la production d'énergie sur les espaces agricoles.

Mettre en place un plan de transition de l'élevage

Soutenir les élevages herbagers et de plein air. Réviser nos politiques de gestion des épizooties pour les adapter aux enjeux du changement climatique et de la dégradation des écosystèmes.

Améliorer les conditions de vie, de travail et la protection sociale des travailleurs-ses agricoles, chefs d'exploitation et salarié-es

Permettre l'accès aux congés en renforçant et facilitant l'accès au remplacement. Lutter contre le mal-être agricole par le renforcement des solidarités paysannes et un renforcement de l'accompagnement.

Renforcer les systèmes pastoraux

Avec une aide à l'entretien des pâturages, en insistant sur les zones où la cohabitation "élevage-loups" est devenue difficile. Permettre la cohabitation entre le pastoralisme et les grands prédateurs en accompagnant davantage les éleveur·euses humainement et financièrement y compris dans les nouvelles zones de colonisation en plaine. Accompagner le déploiement du sylvopastoralisme notamment dans les territoires soumis aux feux de forêts.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Réformer la Politique agricole commune (PAC) et le Plan Stratégique National (PSN)

Pour orienter la production vers l'agroécologie, la protection des revenus des paysan·nes et la protection de l'eau potable. Fonder les subventions sur le nombre d'actifs plutôt qu'à l'hectare, avec un plafonnement plus strict des aides aux grandes exploitations. Appliquer des critères de conditionnalités écologiques et sociales dans l'attribution des soutiens publics. Rémunérer certains services rendus à l'écosystème.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Interdire les nouveaux OGM

Interdire les nouveaux OGM (NGT) et sortir de l'emprise des multinationales de l'agroalimentaire sur les semences.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Encadrer les marchés des produits agricoles

Encadrer les marchés des produits agricoles en encadrant mieux la production pour les filières en tension et en instaurant un prix minimum et un encadrement des marges lors des négociations avec les distributeurs

Répondre à la crise du logement

La France dispose de plus de 38 millions d'habitations principales ou secondaires qui sont autant de lieux où se sentir en sécurité, préserver une intimité ou vivre en famille. Le secteur du logement est également un moteur principal de l'économie et une source d'emplois non délocalisables.

Pourtant, la crise du logement s'installe depuis des années et s'intensifie. Beaucoup manquent d'un logement abordable, décent et bien isolé. Chacun·e devrait avoir le droit de vivre dans un chez-soi qui préserve contre la chaleur écrasante comme du froid glaçant, sans avoir à rogner sur d'autres postes de dépenses importants. Pour y arriver, l'État doit prendre les commandes et s'assurer que les moyens financiers, techniques et humains suivent en arrêtant les tergiversations incessantes de ces dernières années.

Assurer le droit au logement par la généralisation, l'amélioration et la pérennisation de l'encadrement des loyers

Remplacer la garantie Visale qui cible les jeunes et les salariés précaires par une garantie universelle des loyers. Adopter un dispositif de régulation des prix du foncier pour faciliter la production de logements abordables et limiter les plus-values immobilières.

Relancer la construction et la rénovation de logements locatifs sociaux (LLS)

Donner les moyens de ces ambitions aux organismes HLM en supprimant notamment la taxe sur les loyers (RLS) et en diminuant la TVA sur la construction pour leur permettre d'investir. Abonder le Fonds National d'Aide à la Pierre (FNAP) pour financer la production de logements très sociaux et l'adaptation du parc au vieillissement et au handicap

Renforcer les sanctions financières et préfectorales en cas de non-respect de la loi SRU

Renforcer les sanctions financières et préfectorales en cas de non-respect de la loi SRU qui vise à ce que les communes atteignent 20 ou 25% de logements sociaux. Ajouter une obligation d'atteindre un objectif de 30% de logements d'ici 2035 dans les communes aux marchés immobiliers les plus tendus.

Utiliser le droit de réquisition et les surtaxes pour lutter contre les logements vacants

Utiliser le droit de réquisition et les surtaxes pour lutter contre les logements vacants, notamment lorsque la durée de vacance est longue et pour les multipropriétaires afin de les remettre en location.

Réguler les meublés touristiques

En renforçant les obligations et le contrôle des plateformes de location telles que Airbnb. Dans les zones tendues, limiter le nombre de licences touristiques pour des appartements à la location. Renforcer les amendes et pouvoir saisir les biens en cas de fraude. Clarifier le cadre national du coliving et des colocations à baux séparés pour empêcher la spéculation immobilière. Permettre aux communes attractives d'appliquer une taxe sur les résidences secondaires différente de celle qui s'applique aux résidences principales.

Créer des places d'accueil d'hébergement d'urgence

Créer des places d'accueil d'hébergement d'urgence permettant un accueil inconditionnel (besoin estimé à 300 000 en 2027) dans une logique de "Logement

d'abord". Procéder dans les situations d'urgence à la réquisition des logements vides nécessaires pour loger les sans-abris. Systématiser la saisine de la commission de surendettement avant toute expulsion locative pour impayés afin d'échelonner la dette voire d'en effacer une partie. Abroger la loi Kasbarian qui criminalise les locataires.

Planifier des opérations de revitalisation de villages et de quartiers urbains

Planifier des opérations de revitalisation de villages et de quartiers urbains (implantation d'activités industrielles, de commerces etc.) associées à des opérations de réhabilitation de l'habitat dégradé ou vacant. Pérenniser le programme Petite Ville de Demain et Action cœur de ville et le programme de renouvellement urbain (cf encadré sur les quartiers populaires). Soutenir les structures de conseil et d'ingénierie publique (CEREMA, Ademe, CAUE).

Atteindre 500 000 rénovations performantes par an

Pour sortir un million de personnes chaque année de la précarité énergétique (via MaPrimeRénov'). Prendre en charge les rénovations à 100% pour les propriétaires à faible revenu en simplifiant les démarches et en créant un guichet unique d'accompagnement. Élargir les conditions d'octroi de l'Éco-prêt à taux zéro pour les classes moyennes.

Soutenir et accompagner la reconversion de la filière du bâtiment

Soutenir et accompagner la reconversion de la filière du bâtiment vers la construction et la rénovation de haute qualité environnementale via notamment des matériaux biosourcés. Rénover les formations initiales et continues. Soutenir la mise en réseau des artisans au niveau local pour renforcer des démarches qualité.

Lutter contre les passoires et les bouilloires thermiques

Lutter contre les passoires et les bouilloires thermiques par la poursuite du volet réglementaire : fiabilisation du diagnostic de performance énergétique (DPE), interdiction de mise en location des logements classés F en 2028 et E en 2034) et adoption d'un plan d'adaptation (obligations de travaux avec installation de volets, de protections solaires...) quand l'indicateur de confort d'été est mauvais

Déployer des mobilités propres et accessibles

Le secteur des transports et mobilités doit être complètement transformé alors qu'il est le premier émetteur de gaz à effet de serre et que ses émissions n'ont pas diminué ces 20 dernières années. Cet enjeu est technique et politique : il faut à la fois modifier les infrastructures pour développer les transports collectifs et les mobilités douces, mais

aussi changer notre rapport aux déplacements et donc réorganiser la vie sociale et économique. Cela suppose de nouvelles politiques publiques et une autre vie économique, dans un contexte où le prix des carburants est scruté et où le rapport à la voiture est identitaire.

Faire adopter une loi de programmation des infrastructures ferroviaires à 10 ans

Pour que 90% de la population vive à moins de 30 minutes d'une gare fortement desservie. Cela suppose la régénération et la modernisation du réseau existant (lignes structurantes et "petites" lignes desservant les territoires ruraux), le financement des projets de RER métropolitains (SERM) et la création de lignes de train de nuit. Cette loi doit inclure un calendrier des mises en service, et un objectif d'accessibilité de l'ensemble du territoire national.

Adopter un moratoire sur les grands projets inutiles et imposés

Comme le canal Seine-Nord Europe, l'autoroute A69, et le TGV Lyon-Turin. Adopter un moratoire sur la création de capacités routières nouvelles (avec quelques exceptions dans les territoires dits "d'Outre-mer").

Créer un ticket climat mensuel

Garantir des tarifs accessibles et des mesures de gratuité ciblées (jeunes, précaires, etc.) et assurer l'accessibilité de tous les transports aux personnes en situation de handicap.

Plafonner le trafic aérien

Par l'arrêt des subventions publiques aux aéroports, la suspension des projets d'accroissement de capacités aéroportuaires et la fin des vols intra-européens lorsqu'une alternative de moins de 4h30 en train existe. Augmenter la fiscalité sur les billets d'avion. Interdire les jets privés.

Accélérer l'électrification du parc automobile

Par une offre de location sociale (*leasing social*) de 100 000 véhicules par an en favorisant les véhicules européens. Élargir la taxe incitative à l'acquisition de véhicules légers à faible émission auprès des loueurs. Obliger l'acquisition de véhicules zéro émission pour les flottes d'entreprises de plus de 100 salarié-es. Augmenter plus rapidement le montant du malus de poids pour les véhicules thermiques et hybrides. Améliorer le bonus écologique pour l'achat de véhicules électriques par des ménages populaires, notamment d'occasion.

Créer un parc social de voiture bas carbone

En s'appuyant sur les expériences d'autopartage et en facilitant leur accès grâce à un tarif social national. Développer les infrastructures de recharge dans les habitats collectifs avec des tarifs préférentiels. Maintenir l'objectif de 100% de véhicules à faibles émissions en 2035 pour les ventes de véhicules neufs.

Doubler le kilométrage de voies cyclables en 3 ans

Par l'inscription obligatoire de voies piétons et cyclables dans les plans de mobilité (conformément à la loi LOM) et des financements du plan vélo adapté aux objectifs de mobilité active

Privilégier le fret ferroviaire et fluvial au transport routier et aérien

En rééquilibrant la fiscalité et les tarifs : suppression progressive des abattements de TICPE, éco-redevance poids lourds sur le réseau routier non-concédé... Remettre en service le train Perpignan-Rungis dit "des primeurs". Rendre obligatoire le raccordement de toute nouvelle plateforme logistique à un embranchement ferroviaire ou fluvial. Soutenir la transition vers les poids lourds électriques en relevant les taxes sur le gazole des camions au taux normal

Relancer l'objectif de zéro mort sur les routes

Par une diminution de la vitesse maximale, un renforcement des contrôles, notamment des usagers vulnérables.

Protéger nos libertés numériques

Le numérique n'est pas seulement un secteur économique : c'est un espace de pouvoir qui influence nos manières d'agir, de nous informer et de décider. C'est pourquoi la politique numérique doit être repensée autour de la souveraineté nationale et européenne, de la responsabilité éthique et du contrôle démocratique. Face à ceux qui présentent la technologie comme une solution automatique à tous les problèmes, les Écologistes défendent un numérique au service du bien commun, respectueux des droits humains, de la transparence et des limites écologiques de la planète.

Protéger nos libertés numériques dans la législation nationale

Adopter un droit à la transparence des algorithmes utilisés par les plateformes privées et publiques. Encadrer strictement la revente des données personnelles et du ciblage publicitaire basé sur la surveillance comportementale. Établir un droit à la portabilité des données personnelles notamment pour les réseaux sociaux. Créer un statut

d'éditeur à toutes les grandes plateformes qui les rendent responsable de l'ensemble du contenu qu'elles produisent (en supprimant leur statut d'hébergeur). Autoriser la CNIL à vérifier systématiquement le respect du contenu et de l'usage des fichiers utilisés par les forces de l'ordre.

Appliquer strictement le règlement sur l'intelligence artificielle (AI Act)

Maintenir la régulation des systèmes à haut risque et des modèles de grande taille. Interdire la reconnaissance faciale en temps réel, l'interprétation des émotions, la catégorisation des pensées politiques, religieuses, sexuelles, syndicales.

S'assurer de la sobriété des infrastructures numériques

S'assurer de la sobriété des infrastructures numériques (hébergement, fibre, cloud) avant d'autoriser l'implantation des data centers souverains. Développer la recherche sur le refroidissement, l'optimisation des consommations et l'allongement du cycle de vie des composants.

Développer un réseau d'infrastructures publiques décentralisées

Pour héberger des données sensibles (*democracy data space*) et pour développer notre autonomie et notre résilience en cas de conflit face aux clouds américains et chinois.

Protéger la démocratie face à certaines technologies

Protéger la démocratie face à certaines technologies pouvant être utilisées à des fins de propagande notamment en désactivant les classements personnalisés durant les périodes électorales. Soutenir les applications et les technologies de communication libres, chiffrées, décentralisées et non extractives.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Porter un règlement pour développer l'éthique et la sobriété numérique

Contraindre les concepteurs de systèmes AI (dont LLM comme ChatGPT ou Gemini) à adopter une proportionnalité entre la complexité des requêtes et la taille des modèles utilisés afin de limiter la consommation énergétique nécessaire. Imposer une traçabilité des données d'entraînement et un étiquetage obligatoire des contenus générés par IA (images, vidéos, textes, services). Protéger les données personnelles et la souveraineté européenne sur l'ensemble de la chaîne de valeur (semi-conducteurs, data centers, logiciels libres, cloud souverain).

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Appliquer et défendre rigoureusement les règlements et directives européennes existantes

Pour contrôler et réguler les acteurs du numérique (DSA, DMA, AVMSD, RGPD, IA Act) en quadruplant les moyens de la Commission Européenne.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Instaurer une taxe européenne sur les grandes entreprises technologiques

Instaurer une taxe européenne sur les grandes entreprises technologiques. Renforcer la lutte contre les oligopoles numériques via le Digital Markets Act (DMA).

Réformer le secteur bancaire et financier

L'épargne alimente encore trop la spéculation et les flux financiers mondialisés, alors qu'elle devrait soutenir la transition écologique et l'économie des territoires. Il est temps d'orienter les capitaux vers les investissements verts, locaux et sobres en ressources. Une régulation plus exigeante du secteur bancaire et financier est nécessaire pour prévenir de nouvelles crises et financer une économie réelle, durable et utile à la société.

Mieux réguler les acteurs financiers et bancaires pour répondre aux objectifs d'une transition juste.

Appliquer le devoir de vigilance au secteur bancaire. Accroître l'ambition des critères environnementaux et sociaux. Renforcer les pénalités sur les financements de l'industrie fossile. Préserver la solvabilité des banques.

Proposer un taux zéro pour les projets d'énergie renouvelable

Proposer un taux zéro pour les projets d'énergie renouvelable et interdire le financement bancaire des nouveaux projets d'énergie fossile.

Réduire la part des actifs fossiles

Réduire de 50% la part des actifs fossiles dans les portefeuilles d'investissement d'ici 2030 et de 90% d'ici 2040 (banques, fonds de placements, capital risque).

Maintenir un haut degré de respect des réglementations comme Bâle III

Pour prévenir les crises spéculatives et inciter au renforcement des fonds propres face aux impacts de la crise climatique.

Adopter un Community Reinvestment act

Pour contraindre les banques physiques et numériques à réinvestir une partie de l'épargne collectée sur le territoire sous peine de perdre leur licence bancaire.

Orienter le pôle public bancaire (Caisse des dépôts, BPI...) vers la transition sociale et écologique

Prioriser les projets d'investissements locaux dans les énergies renouvelables et les entreprises responsables (ESS, entreprises à impact...).

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Autoriser l'euro numérique

Afin de conserver une souveraineté monétaire européenne face aux acteurs privés. Poursuivre la régulation des crypto-monnaies et des stablecoins, notamment pour lutter contre le blanchiment d'argent (LCB-FT).

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Soutenir l'intégration des enjeux climatiques et environnementaux dans la stratégie monétaire

Pénaliser les "actifs bruns" en excluant notamment les projets fossiles des garanties d'emprunt. Appliquer le risque climatique dans l'ensemble du collatéral de la BCE.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Unir les marchés de capitaux

Soutenir les projets d'Union des marchés de capitaux (UMC) au niveau européen. Créer un régulateur européen et aligner les régimes de l'insolvabilité afin d'éviter l'existence de 27 régimes différents au niveau européen.

III. Améliorer la vie des entreprises

Dans le capitalisme, les entreprises sont seulement des "centres de profit" qui cherchent à maximiser leurs bénéfices sous le contrôle unique des actionnaires. Peu importe qu'elles produisent des objets utiles ou inutiles, qu'elles exploitent ou non la terre et les travailleur-ses, qu'elles dépècent une histoire et un territoire.

Dans la société écologique, les entreprises sont des personnes morales indispensables à la production de biens de qualités. Elles sont dirigées par les différentes parties prenantes qui cherchent les meilleurs compromis entre l'accessibilité et la qualité des biens et services, de meilleures conditions de travail et de revenus, la protection de leur environnement et la rémunération des apports au capital. Cette coopération nécessaire

doit être encadrée et favorisée par les conditions de marché. Les entreprises ne peuvent pas être vertueuses sans qu'elles soient incitées à l'être.

Soutenir la responsabilité des entreprises

Nous défendons une économie au service du bien commun. Une économie écologique, où les bénéfices ne servent pas à enrichir les actionnaires mais sont réinvestis dans l'amélioration des conditions de travail et le développement des structures. L'économie sociale et solidaire peut inspirer un nouveau modèle d'organisation fondé sur le partage du pouvoir et de la valeur ajoutée couplé à une exigence écologique. Les Écologistes soutiennent la relocalisation des productions, la démocratie économique et la sobriété de toutes les entreprises. Nous défendons leur compétitivité par la responsabilité et l'innovation plutôt que par la baisse des coûts et l'exploitation.

Créer un prêt à taux zéro pour les projets de décarbonation des PME et ETI

Pour leur permettre de financer les investissements de décarbonation et accélérer la transition de leurs activités sans alourdir leur endettement.

Instaurer un droit effectif à la participation des travailleur·ses dans les entreprises de plus de 250 salarié·es

En leur attribuant de droit un tiers des postes dans les Conseils d'administration et en les associant à la définition des objectifs RSE et QVCT.

Augmenter les fonds dédiés à la formation professionnelle et les affecter à l'ensemble des salarié·es

Soutenir des formations individuelles et collectives visant à lutter contre les violences et les discriminations.

Soutenir le droit syndical et les moyens d'auto-organisation des salarié·es

Pour défendre leurs droits et le dialogue social dans les entreprises et les branches.

Réhausser les soutiens à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Faciliter la reprise d'entreprises sous forme coopérative (Scop ou Scic). Réviser les critères d'attribution de la commande publique en faveur des entreprises de l'ESS.

Encadrer la sous-traitance

Garantir la responsabilité du donneur d'ordre dans l'industrie. Mettre en place des quotas de sous-traitants issus de TPE/PME et de l'artisanat local.

Garantir l'engagement réel des entreprises en conditionnant les aides publiques à des critères environnementaux et sociaux

Assurer un suivi rigoureux des obligations de reporting écologiques comme les plans de transition climatique. Adopter des sanctions proportionnelles au chiffre d'affaires pour inciter à la sobriété énergétique. Exiger le remboursement des aides en cas de non-respect des contreparties.

Lutter contre les pratiques déloyales

En transposant dans la loi française la directive européenne sur la présomption de salariat pour les travailleur·ses des plateformes. Adopter un impôt minimal sur les multinationales à proportion du chiffre d'affaires réalisé en France.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Sauver les directives sur la transparence, le reporting des entreprises et le devoir de vigilance des entreprises

Sauver les directives sur la transparence, le reporting des entreprises et le devoir de vigilance des entreprises en abandonnant la révision de la directive Omnibus.

Améliorer les conditions de travail

Le travail doit redevenir une source d'épanouissement, pas d'épuisement. Partout, les travailleur·ses subissent la pression du rendement, la perte de sens, la dégradation des conditions physiques et psychologiques. La productivité à tout prix détruit les corps, isole les individus et fragilise la société. Améliorer les conditions de travail, c'est réaffirmer que la santé, la sécurité, la dignité et le temps de vivre ne sont pas négociables. C'est replacer le travail au service de la vie, et non l'inverse. C'est reconnaître le rôle essentiel du dialogue social, de la démocratie dans l'entreprise et du partage du pouvoir économique. Dans la transition écologique et sociale, le travail doit être repensé : il doit protéger les travailleur·ses, anticiper les mutations des métiers et accompagner les reconversions avec justice. Offrir à chacun·e un emploi digne, dans un environnement respectueux des personnes et de la planète, c'est la condition d'une société apaisée et solidaire.

Organiser une conférence nationale sur le travail et la pénibilité

Organiser une conférence nationale sur le travail et la pénibilité visant au rétablissement de la durée effective hebdomadaire du travail à 35 heures, au passage aux 32 heures dans les métiers pénibles ou de nuit et son extension par la négociation collective.

Rétablir le principe de faveur qui voit la loi primer sur la convention collective

Relever en conséquence les minima conventionnels au moins au niveau du salaire minimum. Engager des négociations de branche sur l'ensemble des autres points. Abroger les lois travail.

Prioriser la santé sur la productivité en adoptant un plan d'action « zéro mort au travail »

Rétablir les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), avec un nombre et un rôle accrus des représentant-es du personnel. Recruter immédiatement 200 Inspecteur-ices du travail pour contrôler le droit du travail. Réformer la médecine du travail pour la rendre indépendante et en améliorer la rémunération. Mettre à jour le tableau des maladies professionnelles en intégrant notamment le burn-out.

Instaurer une garantie d'emploi pour les chômeurs de longue durée

En généralisant le dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée.

Instaurer un droit social numérique

Négocier avec les partenaires sociaux un droit social numérique comprenant le droit à la déconnexion, le droit à la transparence algorithmique dans les entreprises, le droit de non-surveillance dans le cadre du télétravail, la formation professionnelle, le partage de la valeur ajoutée liée à l'automatisation numérique, la reconnaissance du travail numérique invisible.

Protéger les travailleur-ses face aux températures extrêmes

Définir dans la loi les seuils minimum l'hiver et maximum l'été de températures pour tou-t-es les travailleur-ses. Ouvrir une négociation entre partenaires sociaux sur l'impact du changement climatique sur les conditions de travail et d'emploi.

Lancer un plan national « Santé mentale et travail soutenable »

Pour accompagner les TPE-PME dans la prévention des risques psycho-sociaux et lier le bonus-malus AT/MP à la prévention du stress.

Assurer des rémunérations dignes

Le travail doit permettre de vivre, pas simplement de survivre. Trop de personnes peinent à boucler leurs fins de mois, tandis que les écarts de rémunération explosent et que la richesse produite se concentre entre quelques mains. Revaloriser les rémunérations, c'est rétablir la justice sociale, redonner confiance dans le travail et soutenir une économie durable. C'est reconnaître la valeur de celles et ceux qui soignent, éduquent, produisent, entretiennent, nourrissent et rendent la vie possible. Les salaires doivent permettre à chacun·e de vivre dignement, d'accéder aux biens essentiels, de se loger, de se déplacer, de se soigner, de se cultiver. C'est à cette condition que le travail retrouve son sens, et que la transition écologique devient socialement possible.

Augmenter le salaire minimum à 1600€ en deux ans

Soutenir les PME qui rencontreraient des difficultés par des avances plafonnées de trésorerie (sans intérêts). Augmenter au prorata les subventions pour les associations.

Créer chaque année une conférence de partage de la valeur ajoutée

Pour renégocier la revalorisation des minima de branches et les montants des grilles de rémunération. Conditionner les exonérations de cotisations aux entreprises qui augmentent les salaires quand elles réalisent des bénéfices.

Limiter les écarts de salaire de 1 à 20 dans les entreprises

Limiter les écarts de salaire de 1 à 20 entre le salaire du ou de la dirigeant·e et le salaire médian dans l'entreprise

Indexer le point d'indice des fonctionnaires sur l'inflation

Indexer le point d'indice des fonctionnaires sur l'inflation et améliorer les traitements en renégociant en priorité à la hausse la rémunération des catégories B et C les grilles et la prise en compte des primes.

Consolider une sécurité sociale professionnelle

Dans une économie en mutation permanente, la précarité ne peut pas être une fatalité. Les réformes menées sous les quinquennats d'Emmanuel Macron ont fragilisé les droits des travailleur·ses, en réduisant les durées et les montants d'indemnisation du chômage. Elles ont culpabilisé les personnes au lieu de sécuriser leurs parcours. La sécurité sociale professionnelle affirme un principe simple : personne ne doit perdre ses droits parce qu'il perd son emploi. C'est garantir la continuité des revenus, le maintien des droits à la formation, de la protection sociale et de la retraite tout au long de la vie. Face aux

transformations technologiques et à la transition écologique, il ne s'agit plus de rendre les individus flexibles, mais de rendre la société solidaire. Sécuriser les parcours, c'est permettre à chacune et chacun d'affronter le changement sans crainte, avec la certitude que la collectivité ne laissera personne au bord du chemin.

Abroger les réformes régressives de l'assurance chômage adoptées sous Emmanuel Macron

Notamment celle sur le calcul de l'Allocation de Retour à l'Emploi. Indexer le montant des allocations sur l'inflation.

Développer le financement des formations vers les métiers d'avenir

Développer le financement des formations vers les métiers d'avenirs (énergies renouvelables, alimentation, services à la personne, éducation et recherche...) par des incitations fiscales aux entreprises et aux personnes volontaires (Compte Personnel Formation, Compte Professionnel Pénibilité (C2P)...).

Garantir des transitions professionnelles justes

Garantir aux salarié-es impactés par les transitions écologiques (pétrole, gaz, nucléaire) le maintien de leurs conditions d'emploi et de salaire et la prise en charge d'une reconversion vers un secteur d'avenir.

Développer les incitations financières à l'emploi durable

En pénalisant l'usage des CDD et de l'intérim via la renégociation des annexes de la convention sur l'assurance chômage.

Créer une carte vitale professionnelle

Créer une carte vitale professionnelle qui donne directement accès à ses droits à la formation, aux allocations ou à la prime d'activité (disponible en version numérique).

Lancer un grand plan contre le chômage des jeunes

Donner les moyens aux missions locales de proposer plus d'accompagnements renforcés. Augmenter les indemnités des stagiaires. Augmenter le salaire des apprenti-es et des alternant-es.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Créer une assurance-transition emploi au niveau européen

Pour unifier progressivement les systèmes de protection sociale vers le haut, limiter la sous-traitance et anticiper les changements économiques et technologiques à venir.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Former 3 millions d'actif-ves pour les filières de la transition

Former 3 millions d'actif-ves pour les filières industrielles clés de la transition écologique grâce à un plan d'investissement européen.

CHAPITRE 2 :

UNE NATION SOLIDAIRE ET JUSTE

Héritière du fascisme, l'extrême droite cherche à défendre une nation ethnique, où la nationalité est octroyée par le sang, où le repli et l'exclusion de la différence gouvernent, où l'étranger est rejeté. L'écologie politique défend une république ouverte sur le monde dont le lien entre les membres repose sur l'égalité politique et l'adhésion aux valeurs communes..

La nation française dépend d'un contrat social forgé par l'esprit et la force politique du Conseil national de la Résistance. Au cœur de ce contrat, les services publics et la Sécurité Sociale doivent être préservés. Être fidèle à ce contrat, ce n'est pas végéter et statufier une forme institutionnelle. Il s'agit au contraire de continuer d'adapter nos valeurs aux enjeux du XXI^e siècle par une Sécurité Sociale Écologique, une attention et des moyens pour les jeunes générations qui font face à des défis immenses et un investissement sans précédent dans la Justice. La réponse à la violence ne doit pas être plus de violence mais plus de justice

I. Passer à une sécurité sociale écologique

Il y a 80 ans, les défenseurs de la Sécurité sociale ont offert à la France un progrès sans précédent alors que la France était en grande difficultés après la seconde guerre mondiale : la protection collective contre les risques de la vie. Le principe était simple : chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Aujourd'hui, face aux bouleversements écologiques et sanitaires, cet héritage doit entrer dans une nouvelle ère.

Les dérèglements climatiques, la pollution, la dégradation de la santé environnementale créent de nouveaux risques collectifs. Notre système de protection doit s'y adapter. Une sécurité sociale écologique, c'est garantir à toutes et tous la protection contre ces menaces tout en agissant pour les réduire à la source.

Elle prolonge l'esprit de 1945 : ajouter la prévention à la logique de réparation, relier la santé humaine à celle de la planète, et ouvrir de nouveaux droits - à une alimentation saine, à un environnement non toxique, à une réelle protection face aux crises écologiques. Renforcer la Sécurité sociale, c'est l'élargir. Et la rendre écologique, c'est assurer qu'elle protège encore, et mieux, pour les 80 prochaines années.

Une Sécurité sociale climatique

Le changement climatique n'est plus une hypothèse : il impacte déjà nos vies et continuera de produire des catastrophes irréversibles. Incendies, inondations, effondrements : les risques se multiplient et menacent les populations, en particulier les plus vulnérables. L'adaptation ne peut être uniquement individuelle. Les risques sont de plus en plus grands que des territoires entiers ne soient plus assurés ni assurables. Des personnes se retrouvent avec des maisons qui ne peuvent plus être vendues et qui vont être abîmées voire détruites par des catastrophes d'origine climatique. Le partage du risque entre assurances privées et garantie d'Etat va se périmer au fur et à mesure que les impacts du réchauffement climatique vont grandir. La sinistralité des 5 dernières années est déjà de 10 à 20% supérieure à celle des 40 années précédentes. Les pouvoirs publics doivent prendre en charge ces risques et garantir que personne ne soit laissé au bord du chemin.

Doter de moyens suffisants le Plan national d'adaptation au changement climatique

Pour empêcher la maladaptation et lutter contre les feux de forêts et les inondations, mais aussi les infrastructures et la protection des personnes et de leurs biens (prise en charge facilitée des dommages liés au retrait-gonflement des argiles, droit à l'assurance...).

Réviser les Plans de Prévention des Risques

Réviser les Plans de Prévention des Risques (PPR) sur la base de la Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique. Interdire la construction neuve sur les territoires les plus exposés au risque de catastrophe naturelle. Développer l'information des populations.

Créer une Sécurité sociale climatique

Créer une Sécurité sociale climatique (SSC) qui socialise et unifie la couverture des risques climatiques pour les biens à usage d'habitation des ménages et d'adaptation des logements. Intégrer le Fonds Barnier et le Fonds national d'érosion du trait de côte. Racheter les résidences principales qui vont être submergées à la valeur d'achat. Intégrer une subvention de prévention pour les communes les plus exposées.

Créer une cotisation climatique obligatoire

Remplacer la garantie Cat-Nat (catastrophe naturelle) par une cotisation climatique obligatoire - devant baisser d'autant les assurances habitations. Cette cotisation devrait varier en fonction du statut d'occupation (résidence principale, résidence

secondaire, locataire) et de la valeur du bien. Affilier automatiquement les propriétaires et les locataires à la Sécurité Sociale climatique.

Accompagner la transformation des territoires littoraux et montagnards

Accompagner la transformation des territoires littoraux et montagnards dont l'économie est organisée autour de pratiques impactées par le dérèglement climatique. Délibérer sur le devenir écologique, économique et social de ces territoires et de leurs travailleur-ses en faisant évoluer la réglementation (comme la capacité à utiliser les terrains utilisés par les pistes de ski tout au long des quatre-saisons) et les investissements dans les contrats de plan Etat-Région.

Créer un droit à l'alimentation de qualité

16% de la population française déclare ne pas parvenir à se nourrir en quantité et en qualité suffisante pour des raisons financières. La situation est encore plus préoccupante dans les territoires dits d'Outre-mer, où les produits consommés sont souvent chers, indisponibles et de mauvaise qualité. Le recours à l'aide alimentaire a triplé entre 2012 et 2022. Pourtant, l'alimentation n'est pas un luxe, mais un droit. Chacun-e doit avoir accès à des produits choisis, sains, savoureux et locaux, à un prix juste et abordable. Des produits qui protègent notre santé comme notre planète et qui assurent aux paysan-nés et aux travailleur-ses des filières alimentaires un revenu digne et des conditions de travail décentes.

Assurer des prix rémunérateurs pour les paysan-nés

Assurer des prix rémunérateurs pour les paysan-nés et un juste partage de la valeur ajoutée en adoptant des prix minimum qui prennent en compte la rémunération du travail. Assurer la transparence du partage de la valeur ajoutée dans le secteur de l'agroalimentaire (publication des taux de marge, transparence sur les contrats).`

Développer et soutenir les expérimentations de caisses locales de Sécurité Sociale de l'Alimentation

Pour favoriser l'accessibilité et la durabilité des produits alimentaires. En s'en inspirant, créer une allocation universelle pour l'alimentation de qualité.

Rendre exemplaire la restauration publique

Rendre exemplaire la restauration publique (crèches, écoles, services hospitaliers, EHPAD, restauration à domicile) en matière de produits sains et biologiques. Faire respecter l'objectif d'un menu végétarien par semaine et fixer l'objectif d'en atteindre

deux. Mobiliser la commande publique comme un levier pour l'agriculture agroécologique. Rendre obligatoire un pourcentage d'achat de produits issus de l'agriculture biologique, locale et végétale dans la restauration commerciale.

Améliorer la qualité de la nourriture

Interdire l'utilisation des nitrites et la présence de l'hexane dans l'alimentation. Limiter la consommation de produits ultra-transformés en améliorant l'information et en interdisant les plus dangereux pour la santé.

Lutter contre les déserts alimentaires

Soutenir le développement des petits commerces dans les ruralités et les quartiers populaires en soutenant l'acquisition publique du foncier commercial.

Développer la démocratie alimentaire et la transition des territoires

Par l'association de l'ensemble des acteurs des filières agricoles et alimentaires et des habitant·es aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Favoriser la déspecialisation des territoires et des exploitations.

Pénaliser les agroindustriels qui commercialisent des produits nocifs pour la santé

Limiter le taux de sucres ajoutés dans les produits transformés. Adopter une taxe sur la publicité des produits nocifs pour la santé (produits C à E dans le Nutriscore). Mettre en place un taux maximal de sucre dans les aliments transformés dans les territoires dits d'Outre-mer.

Investir dans l'hôpital public

L'hôpital public est synonyme de solidarité, d'égalité et de soin. Il accueille chaque personne sans condition, quels que soient ses revenus, son âge ou son lieu de vie. Mais aujourd'hui, il est dans une telle souffrance que ces objectifs sont de moins en moins bien atteints : manque de moyens, pénurie de personnels, épuisement des soignant·es, fermetures de lits et de services. Cette crise n'est pas une fatalité, c'est le résultat de choix politiques que nous pouvons inverser.

Améliorer les conditions de travail à l'hôpital public

Augmenter le nombre de recrutement de personnel médical et paramédical. Garantir que les temps de transmission d'information et la coordination de parcours soient intégrés dans les horaires professionnels. Poursuivre l'augmentation des salaires. Approvisionner les services avec du matériel adapté et suffisant. Augmenter le temps

des spécialistes dans les services pour mieux coordonner la prise en charge des polypathologies.

Changer la gouvernance de l'hôpital public

Associer davantage les soignant·es et les usager·es. Donner aux conseils de surveillance des moyens de contrôler la situation des établissements.

Réformer le financement des hôpitaux

Pour les hôpitaux publics et les centres de santé assurant des missions de service public, réformer le financement des hôpitaux pour sortir du modèle exclusif de la Tarification à l'Activité (T2A). Adopter un modèle mixte de financement avec une subvention de fonctionnement et une tarification au patient dans le cas des Affections de Longue Durée (ALD). Alléger les charges des hôpitaux publics en transférant leur dette à la CADES. Sortir les indemnités de chômage et les autres frais qui pèsent sur les hôpitaux alors qu'ils doivent être portés par la solidarité nationale.

Conditionner le remboursement public des soins dans les cliniques privées

Conditionner le remboursement public des soins dans les cliniques privées à la participation à la permanence des soins (PDSES) et à la garantie d'un reste à charge zéro. Empêcher les cliniques privées lucratives de se concentrer sur les soins les mieux remboursés par l'Assurance maladie. Encadrer strictement la propriété des établissements de soins et des structures d'accueil de la petite enfance en interdisant leur acquisition ou leur gestion par des acteurs financiers non issus du secteur, comme les fonds d'investissement.

Augmenter les moyens et revaloriser les métiers de la psychiatrie et de la pédopsychiatrie publique

Expérimenter de nouvelles formes de partenariat entre pédopsychiatrie et les autres structures qui travaillent avec la jeunesse (PJJ, centres sociaux, IME, ASE). Garantir le remboursement intégral des soins liés à un psychotraumatisme.

Rendre l'assurance maladie universelle

La santé est le socle de l'égalité réelle et de la dignité humaine. Pourtant, notre système de soin s'affaiblit sous le poids des logiques marchandes, de la pénurie de moyens et de la désertification médicale. Renforcer la branche santé, c'est refuser la marchandisation du soin et réaffirmer le rôle central du service public dans la protection de toutes et tous. C'est redonner sens à la solidarité nationale, à la prévention et à la santé comme bien

commun. La santé doit redevenir une politique de justice : justice territoriale, sociale, écologique. Elle suppose de s'attaquer aux causes structurelles des maladies - inégalités, pollution, précarité - et de replacer le soin, la prévention et la santé mentale au cœur du projet collectif.

Développer massivement la prévention

Par des programmes éducatifs sur l'éducation à la santé et la connaissance de son corps pour les enfants, un accompagnement humain pour améliorer la nutrition, des programmes de vaccination préventifs, le soutien aux associations et aux groupes de pairs améliorant la santé mentale, le soutien à la sortie des addictions, le remboursement du sport sur ordonnance. Pérenniser et développer des maisons de Sport-Santé et les centres de santé.

Garantir un remboursement total des soins essentiels

Garantir un remboursement total des soins essentiels (généraliste, spécialiste, dentaire, opticien) par la prise en charge à 100% par l'Assurance maladie. Concentrer la couverture par les mutuelles pour les soins optionnels. Améliorer la prise en charge des soins psychologiques et psychiatriques. Rembourser intégralement les soins liés à un psychotraumatisme

Combler les postes manquants de professionnel·les du soin et du médico-social

En revalorisant les métiers et les salaires (infirmier·es, aides-soignant·es, brancardier·es, postes administratifs...). Affirmer le caractère prioritaire des besoins de santé dans la détermination du numerus apertus fixant le nombre d'étudiant·es admis en deuxième année d'études de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique.

Garantir l'accès à l'Aide Médicale d'Etat

Garantir l'accès à l'Aide Médicale d'Etat y compris à Mayotte. Contrôler les refus de soins éventuels par des professionnels de santé et poursuivre en justice si nécessaire.

Mettre en place un plan d'urgence pour la santé scolaire

En pourvoyant les 800 postes de médecins et les 1000 postes de psychologues vacants et en recrutant 7500 infirmier·es scolaires. Augmenter les salaires dès le début de carrière (+500€).

Assurer un encadrement sanitaire des outils numériques

Interdire les écrans à l'école avant six ans. Limiter le temps en fonction de l'âge jusqu'au lycée, et former les élèves, les enseignant·es et les familles à la sobriété et aux risques des écrans et du numérique. Interdire la publicité à destination des enfants.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Créer un pôle public du médicament

Avec des moyens pour la recherche sur les maladies infectieuses émergentes et les maladies chroniques (cancers, diabète, maladie cardiovasculaire) les plus fréquentes et leurs causes.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Intégrer des clauses portant sur les stocks obligatoires et sur la relocalisation de la production

Intégrer des clauses portant sur les stocks obligatoires (4 mois pour les médicaments d'intérêts thérapeutique majeur) et sur la relocalisation de la production en Europe dans les contrats avec les entreprises pharmaceutiques.

Adopter une autre réforme des retraites

La retraite par répartition est l'un des plus grands acquis sociaux du XXe siècle. Elle incarne une idée simple et puissante : la solidarité entre les générations, la garantie d'un revenu digne pour nos aîné·es et la promesse qu'après une vie de travail, chacun·e puisse vivre sans crainte du lendemain. Mais cet héritage est fragilisé. Les réformes imposées sans débat ont abîmé la confiance, accentué les inégalités et rompu le contrat social. Les exonérations de cotisations, le recul de l'âge de départ et les écarts persistants entre femmes et hommes menacent l'équilibre du système et la justice qu'il portait. Préserver la retraite par répartition, c'est refuser la logique comptable pour renouer avec l'esprit de solidarité. C'est rendre sa gouvernance plus démocratique, assurer un financement équitable et garantir des pensions dignes pour toutes et tous.

Abroger les dispositions injustes de la réforme Borne

Abroger les dispositions injustes de la réforme Borne notamment l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans. Revenir à un âge minimum de 62 ans en ajoutant un dispositif permettant le départ à la retraite à 60 ans pour toutes les personnes ayant travaillé tôt et dans des conditions pénibles.

Adopter une loi-cadre qui fixe un dialogue national tous les 3 ans

Adopter une loi-cadre qui fixe un dialogue national tous les 3 ans fondé sur la négociation des partenaires sociaux pour l'équilibre du régime général. Ils devront se

mettre d'accord pour modifier les paramètres du système en augmentant les ressources ou en ajustant les droits en visant un équilibre financier à un horizon de 30 ans.

Améliorer la reconnaissance de la pénibilité

Par la réintroduction des 4 critères supprimés en 2017 (la manutention manuelle de charges, les postures pénibles, la vibration mécanique et les agents chimiques dangereux) et en prenant en compte les caractéristiques de l'emploi majoritairement occupé par des femmes. Introduire de nouveaux critères pour limiter l'exposition aux risques psychosociaux et à l'épuisement professionnel. Instaurer l'obligation pour chaque branche de définir les métiers pénibles pouvant bénéficier d'un départ anticipé.

Améliorer les petites retraites

Pour universaliser le calcul des pensions à un haut niveau de solidarité. Réformer le système de retraite agricole et revaloriser les montants des pensions des femmes.

Augmenter les minimums vieillesse

Augmenter le minimum contributif (Mico) et le minimum vieillesse (ASPA) pour atteindre progressivement le seuil de pauvreté. Mettre en place à 55 ans un rendez-vous retraite et accès aux droits pour les assuré·es dont les estimations de retraite seraient inférieures au seuil de pauvreté.

Augmenter les ressources de la branche vieillesse

Diminution des exonérations de cotisations, augmentation des cotisations vieillesse, extension des cotisations sur la participation, l'épargne salariale et les heures supplémentaires...

Obliger les fonds de retraites à adopter des investissements responsables

Obliger les fonds de retraites à adopter des investissements responsables en matière climatique et social (*green and social bonds*) notamment pour le Fonds de Réserves des Retraites, les réserves des régimes complémentaires et les assurances privées.

Indexer le montant des pensions

Indexer le montant des pensions de manière juste et différenciée afin de prendre en compte l'évolution du coût de la vie et les inégalités entre retraités.

Unifier les droits familiaux et conjugaux

Unifier les droits familiaux et conjugaux des différentes caisses de retraites publiques et privées (pensions de réversion, majorations de pensions et de durées d'assurances) pour améliorer la retraite des femmes.

Lutter contre la pauvreté

La pauvreté n'est pas une fatalité : elle est le résultat de choix économiques, sociaux et politiques. Trop de familles, de jeunes, de personnes âgées ou en situation de handicap vivent encore dans la précarité, privées des droits et des moyens nécessaires pour vivre dignement. Une politique ambitieuse repose sur la solidarité et l'investissement dans les services publics, sur la justice fiscale et sur la reconnaissance des droits fondamentaux.

Mais l'universalité des services publics est un horizon de moyen terme. Il faut parfois créer des dispositifs d'urgence qui permettent de pallier aux déficiences des politiques publiques et à la spécificité de certaines situations.

Remplacer le RSA par une garantie d'autonomie qui respecte la dignité et les droits des personnes allocataires

Rendre cette garantie accessible dès 18 ans pour les personnes indépendantes fiscalement. Supprimer la contrepartie de 15 heures d'activités hebdomadaires et limiter les sanctions aux seules fraudes avérées. Revaloriser son montant.

Revaloriser les APL de 10 %

Avec un mécanisme empêchant la répercussion sur les montants des loyers

Lutter contre le non-recours aux prestations

Par la mise en place d'une solidarité à la source via l'automatisation du versement des aides sociales. Permettre à chacun-e d'accéder facilement à ses droits grâce à des permanences physiques situées à proximité de leur domicile.

Garantir l'énergie nécessaire à une vie digne

Remplacer les chèques énergies par un crédit d'impôt ciblé vers l'ensemble des personnes en situation de précarité et versé automatiquement. Abolir les coupures d'électricité hors trêve hivernale. Favoriser une fourniture minimale d'électricité pour assurer une vie digne.

Plafonner les frais bancaires

Plafonner les frais bancaires et prévenir le surendettement des personnes pauvres. Supprimer les frais bancaires et les frais de tenue de compte pour les personnes dont les seules ressources sont des prestations sociales.

Assurer l'accès de toutes et tous au numérique

Assurer à toutes et tous un accès gratuit ou très abordable à Internet et aux outils numériques essentiels. Fournir le matériel nécessaire (ordinateurs, tablettes, connexions stables) aux foyers en situation de précarité. Développer des formations à l'inclusion numérique.

Garantir un droit aux vacances

Garantir un droit aux vacances (une semaine par an pour l'ensemble des enfants, des jeunes et des personnes isolées). Renforcer les moyens de la CAF. Renforcer les engagements des entreprises (CSE, chèques vacances...). Soutenir en priorité les opérateurs touristiques de l'économie sociale et solidaire.

Créer un droit opposable à l'accueil et à l'accompagnement social

Revaloriser les métiers du travail social. Soutenir les actions qui permettent d'aller à la rencontre des publics (dispositifs mobiles) et le "travail pair" (embauche de personnes ayant connu la précarité, les discriminations, la prostitution... pour partager leurs expériences aux côtés des travailleurs et travailleuses sociaux).

Protéger le grand âge

Vieillir doit être une étape de vie pleine et respectée. Pourtant, trop souvent, nos aîné-es font face à la solitude, à la précarité ou à un accès limité aux soins et aux services essentiels. Le vieillissement de la population est un défi collectif : il appelle à repenser nos institutions, nos solidarités et nos politiques publiques. Il s'agit de permettre à de sépanouir, de soutenir les familles et les aidant-es, et d'investir dans des services de proximité adaptés aux besoins des personnes âgées.

Construire un service public de la dépendance

Construire autour des personnes en perte d'autonomie un service public de la dépendance par le développement d'établissements publics pour les institutions d'accueil de personnes âgées (type EHPAD) et les structures de maintien à domicile (SSIAD, SAAD...).

Lancer un plan Grand âge

En réservant les places en EHPAD aux personnes très dépendantes, en diversifiant les solutions d'hébergement, en développant les résidences autonomie, en augmentant le nombre de professionnel·les et en les formant.

Garantir la dignité de vie dans les Ehpad

Créer un cahier des charges strict pour tous les établissements. Rénover les établissements pour prévenir les risques climatiques.

Reconnaître les aidant-es familiaux

Établir un statut reconnu pour les aidant-es familiaux, garantissant des droits précis et une couverture sociale. Proposer des formations adaptées aux besoins spécifiques des personnes accompagnées, en fonction de leur handicap ou de leur dépendance. Prévoir des temps de repos et de congés réguliers pour prévenir l'épuisement et protéger la santé des aidant-es. Compenser la réduction contrainte du temps de travail par une indemnité. Mettre en place des structures de répit et de soutien sur l'ensemble du territoire, incluant des solutions de remplacement lorsque l'aidant-e est indisponible ou malade.

Développer les habitats alternatifs et solidaires

Intensifier le développement des habitats alternatifs intergénérationnels, le béguinage ou la colocation médicalisée par un soutien foncier et en ingénierie.

Se donner les moyens de mieux repérer les situations d'isolement

Autoriser les animaux de compagnie dans les EHPAD et maisons de retraite afin de ne pas séparer les aînés de leurs compagnons.

Instaurer un Pass activités

Instaurer un Pass activités (sport + culture) pour les personnes âgées, sous conditions de ressources.

Être solidaires face au deuil

Les inégalités se prolongent jusqu'après la mort, où l'accès à un accompagnement digne, à des soins adaptés et à des obsèques décentes dépend encore trop souvent des ressources ou du lieu d'habitation. Face à ces fractures, il est indispensable de reconnaître que la fin de vie et le deuil ne doivent jamais devenir des épreuves aggravées

par l'insécurité matérielle, l'errance institutionnelle ou la solitude. Nous avons besoin d'un engagement politique fort pour garantir à toutes les familles un cadre clair, juste et protecteur, qui sécurise les parcours de fin de vie, soulage les proches dans un moment de vulnérabilité extrême et assure que chacun-e, quelles que soient sa condition sociale, puisse traverser ce passage avec dignité.

Instaurer un droit à mourir dans la dignité

Instaurer un droit à mourir dans la dignité par l'adoption des deux lois sur la fin de vie. Permettre l'accès universel aux soins palliatifs et légaliser l'aide active à mourir en conservant l'équilibre des textes votés en 1ère lecture.

Créer un service public des obsèques laïcs

Créer un service public des obsèques laïcs avec des agent-es formé-es pour accompagner les familles dans leur deuil.

Développer des coopératives funéraires

Développer des coopératives funéraires pour éviter que le coût ne pèse sur les proches. Ces coopératives peuvent prendre en charge les frais funéraires et administratifs pour éviter que le décès ne génère des dettes ou des inégalités.

Assurer un accompagnement psychologique et social du deuil

Offrir un soutien psychologique et social aux familles et aux proches endeuillés. Soutenir la création d'une coordination nationale pour que les initiatives visant à socialiser les pertes de revenu liées à la mort d'un proche se développent.

Augmenter de 3 à 4 jours le nombre de congés pour deuil

Augmenter de 3 à 4 jours le nombre de congés pour deuil pour les salarié-es du secteur privé.

Garantir l'accès à des espaces funéraires

Garantir la neutralité des cimetières tout en permettant l'accès à des espaces funéraires adaptés notamment pour les familles musulmanes (orientation et simplicité des tombes). Renforcer le contrôle par l'Etat du respect de la loi pour éviter toutes les formes de discrimination.

Il Faire de la jeunesse une priorité

Notre jeunesse est l'avenir du pays. Mais trop souvent touchée par la précarité et l'anxiété, elle tend à être socialement marginalisée. Donner à chaque jeune les moyens de construire sa vie, c'est investir dans notre démocratie, notre cohésion et notre futur commun. Faire de la jeunesse une priorité, c'est garantir l'accès à l'éducation, à la santé, à la culture, à un emploi digne et à un logement abordable. C'est aussi reconnaître son rôle essentiel dans la transformation du monde. Nous voulons une société qui fasse confiance à sa jeunesse, qui lui donne les moyens de la pensée critique et de l'action, à la place qu'elle mérite : au cœur du projet collectif.

Clarifier le parcours scolaire

L'école concentre tous les espoirs d'une société en quête de sens. Mais le poids du diplôme dans la réussite sociale et professionnelle en France fait peser une pression grandissante sur les enfants dès le plus jeune âge. La course à la performance fragilise leur santé, leur bien-être et, paradoxalement, leur réussite. Nous voulons redonner du sens et de la cohérence au parcours scolaire, en clarifiant les objectifs à chaque étape de l'éducation. Chaque âge doit être un temps d'apprentissage adapté, équilibré et épanouissant – pour que l'école redevienne un lieu d'émancipation, pas de compétition.

Faire de l'école primaire une priorité absolue

Augmenter le nombre d'enseignant-es pour que chaque enfant sache lire, écrire, compter et commence l'apprentissage d'une autre langue avant d'arriver au collège.

Soutenir, encourager et cultiver, tout au long du parcours scolaire, la coopération et la sensibilité à soi, aux autres et au monde.

Fonder les apprentissages sur une approche globale de l'enfance qui réunit corps et esprit, arts et sciences, sport et philosophie, expérimentation et conceptualisation, rigueur et non-évaluation. Intégrer l'enjeu écologique dans les programmes de la maternelle au lycée et introduire de nouveaux enseignements pratiques (réparation, construction, cuisine, jardinage...)

Renforcer les coopérations autour de la petite enfance

Créer des coopérations entre le service public de la petite enfance, les professionnel·les de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), les écoles maternelles ainsi que les structures d'éducation populaire qui travaillent dans ce périmètre. Soutenir les

collectivités pour qu'elles forment tou·tes les agent·es territoriaux spécialisé·es des écoles maternelles (ATSEM).

Défendre un collège unique et inclusif

Permettant d'accueillir tous les élèves avec un enseignement renforcé autour d'une deuxième langue étrangère, d'une capacité à s'affirmer, à parler de soi (santé, apprentissage artistique) et à comprendre son environnement (décryptage des médias, enseignement civique, sciences sociales). Allouer des moyens pour développer les "éducations à" (la nature, la pensée critique, à la vie affective relationnelle et sexuelle...).

Soutenir tous les lycées

Maintenir la diversité des lycées qu'ils soient généraux, professionnels, techniques et agricoles. Faire du lycée un lieu de compréhension de la vie civique et professionnelle qui permette d'affronter les bouleversements politiques, écologiques et économiques. Rétablir le baccalauréat professionnel en 4 ans et abroger la réforme de la voie professionnelle.

Créer un véritable service public de l'orientation dans les lycées généraux, professionnels, techniques et agricoles

Permettant aux jeunes de poursuivre leurs études, d'entrer dans la vie professionnelle, de s'engager dans la vie civique ou de prendre une année de césure en France ou à l'étranger.

Refonder l'éducation numérique

Refonder l'éducation numérique à tous les niveaux scolaires par une formation à l'esprit critique et à la sobriété dans l'usage des données, à l'apprentissage du code et des pratiques collaboratives et par le développement de plateformes éducatives ouvertes.

Donner à l'Éducation Nationale les moyens de son ambition

Depuis plus de vingt ans, les résultats scolaires stagnent et les inégalités se creusent. En France, la réussite dépend encore trop souvent du milieu social d'origine. Nous refusons une école du tri et de la sélection qui récompense des vainqueurs et exclut les vaincus. Nous voulons une école républicaine, soucieuse de la réussite de tous les enfants. Chacun·e doit pouvoir étudier, quel que soit son environnement de départ, et chacun·e doit pouvoir exister socialement, avec ou sans diplôme. Redonner à l'Éducation nationale les moyens d'accomplir sa mission, c'est garantir cette promesse républicaine. L'école est en difficulté pour mettre un professeur devant chaque élève alors qu'un tiers des

enseignants doivent partir à la retraite dans la décennie. Le métier d'enseignant mérite de retrouver une considération sociale. Cela ne doit pas rester que des mots, mais passe par une meilleure rémunération, une amélioration des conditions de travail et des moyens consacrés aux acteurs éducatifs.

Réduire la taille des classes

Réduire la taille des classes à 19 élèves en 2032 et à 12 élèves dans les établissements en réseau d'éducation prioritaire.

Réimplanter des écoles publiques dans tous les territoires

Réimplanter des écoles publiques dans tous les territoires, notamment en ruralité et dans les territoires dits "d'Outre-mer". Accélérer la rénovation des écoles (bâtiments et cours) en soutenant financièrement les collectivités locales avec le Fonds Vert.

Réhabiliter les métiers de l'Éducation nationale en commençant par augmenter les salaires des enseignant-es de 15 % en 5 ans

Réhabiliter les métiers de l'Éducation nationale en commençant par augmenter les salaires des enseignant-es de 15 % en 5 ans. Améliorer également les effectifs et les salaires des personnels administratifs et éducatifs (CPE, directions), des assistant-es sociaux-ales, des infirmières scolaires...

Augmenter les moyens accordés à la formation initiale et continue

Enrichir la réforme Borne des Instituts National Supérieur du Professorat et de l'Éducation en remplaçant la période de stage par de l'observation en première année et la réduire à un tiers en seconde année pour augmenter le temps d'apprentissage des didactiques des disciplines, de la psychologie et des sciences de l'éducation. Faire en sorte que chaque professeur-e puisse avoir un-e tuteur-ice expérimenté-e pendant ses 3 premières années d'enseignement et bénéficie d'au moins 3 jours de formation par an (en moyenne). Recenser les besoins de formation et instaurer un corps de formateur-ices pour le premier et le second degré. Inclure une formation au repérage des violences faites aux enfants.

Renforcer un contrôle des établissements privés

Renforcer un contrôle public et indépendant de l'ensemble des établissements privés sur les plans de l'inspection comme du contrôle budgétaire. Lancer une commission d'enquête sur le budget de l'Éducation nationale, qui inclut notamment les financements publics versés aux associations liées à l'enseignement privé. Diminuer le financement public de l'école privée sous contrat.

Donner plus de moyens aux écoles qui en ont le plus besoin

En modulant les dotations aux établissements et les forfaits communaux en fonction de critères de mixité sociale et du respect de l'inclusion scolaire, notamment des enfants en situation de handicap.

Refuser la marchandisation de l'école

Interdire les partenariats avec des associations para-patronales.

Préserver la liberté pédagogique

En abrogeant notamment le "choc des savoirs" (groupes de niveaux en sixième et cinquième) et en assurant une indépendance scientifique du Conseil des programmes

Améliorer l'implication des parents et des enfants

Améliorer l'implication des parents et des enfants dans la réussite scolaire en redonnant confiance en l'école. Renforcer la communication sur les finalités, les attendus et les modes de fonctionnement de l'institution scolaire. Soutenir les Conseils de Vie Lycéenne.

Démocratiser l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur s'est ouvert à un plus grand nombre, mais il s'est aussi profondément hiérarchisé. En vingt-cinq ans, le nombre d'étudiant·es a doublé sans que l'investissement public ne suive. Les inégalités sont flagrantes : un·e étudiant·e en classe préparatoire coûte trois fois plus à l'État qu'un·e étudiant·e à l'université. Pourtant, nous n'avons jamais eu autant besoin de formation et de savoirs pour affronter les transformations du monde. L'université doit redevenir un lieu d'émancipation, d'ouverture et de diffusion des connaissances. Démocratiser l'enseignement supérieur, c'est garantir à toutes et tous l'accès à la formation, à la recherche et à la pensée critique - conditions essentielles d'une société libre, éclairée et capable d'inventer son avenir.

Réhabiliter le droit à des études supérieures

En remplaçant Parcoursup et MonMaster par une vraie plateforme d'orientation permettant de hiérarchiser et de sectoriser des vœux. Rendre accessibles les algorithmes.

Lutter contre la pauvreté étudiante

En instaurant le repas à 1 euro pour toutes et tous dans les Crous. Revaloriser et refonder totalement le système des bourses étudiantes pour parvenir à une garantie d'autonomie. Supprimer la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Rénover et construire des logements étudiants

Construire de nouveaux logements étudiants et rénover les anciens.

Garantir un financement durable et suffisant aux universités publiques

Pour qu'elles aient les moyens de se développer dans des villes de taille moyenne, d'accueillir correctement les étudiant-es par l'embauche de personnels qualifiés, de rénover leur campus et les bâtiments. Conditionner strictement les aides publiques aux écoles privées à des critères d'équité sociale et de transparence pédagogique.

Mieux encadrer l'enseignement supérieur privé à but lucratif

Pour en finir avec la communication trompeuse d'établissements sur la qualité de leurs formations et la reconnaissance de leurs diplômes.

Encourager la décentralisation des universités et lieux d'études

Pour assurer un accès à l'enseignement supérieur dans tous les territoires, y compris dans les territoires dits d'Outre-mer et dans les ruralités.

Protéger les enfants en danger

L'écologie politique porte une responsabilité envers les générations futures, et donc une attention particulière à celles et ceux qui les incarnent déjà : les enfants. Prendre soin des plus jeunes, c'est refuser un modèle de société fondé sur la prédation, la domination et la violence – qu'elle soit faite à la nature, aux corps ou aux esprits. C'est défendre un cadre de vie sain, juste et protecteur, où chaque enfant peut grandir dans la dignité, la sécurité et le respect. Dans une société écologique, les enfants ne sont pas considérés comme des objets à modeler, mais comme des sujets à part entière, détenteurs et détentrices de droits. Leur parole compte. Leur intégrité est non négociable. Parce qu'une société qui maltraite les enfants est une société qui se détruit, nous faisons du bien-être de l'enfant une condition non seulement éthique, mais politique de toute transition.

Créer un ministère de l'Enfance de plein exercice

Créer un ministère de l'Enfance de plein exercice doté de tous les moyens nécessaires pour protéger les enfants.

Renforcer la prévention dès la petite enfance

Renforcer la prévention dès la petite enfance et accompagner toutes les familles, à commencer par les plus fragiles. Développer l'aide à domicile en prévention, expérimenter des crèches sociales avec un accompagnement des familles et développer des cours d'accompagnement à la parentalité via les CAF.

Améliorer le repérage des violences sexuelles faites aux enfants

Par un questionnement systématique de ces violences par les professionnel·les intervenant dans les différents espaces d'accueil. Clarifier l'obligation de signalement des enfants victimes de violences sexuelles par les médecins.

Veiller à l'application de l'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle

Veiller à l'application effective de l'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) dans toutes les écoles élémentaires et de l'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) dans tous les établissements scolaires du second degré en allouant un budget spécifique à la formation et l'accompagnement de tout·es les enseignant·es.

Lutter contre la prostitution juvénile

Mener des campagnes de sensibilisation et de prévention sur la prostitution juvénile et développer un plan de lutte contre la prostitution juvénile.

Mettre en place un accueil rapide et systématique dans les centres médico-psychologiques pour les enfants suivis par l'ASE

Proposer un accueil rapide et systématique dans les centres médico-psychologiques (CMP) pour les enfants suivis par l'ASE, avec la réalisation d'un bilan psychologique initial conforme aux exigences légales, suivi d'une évaluation annuelle.

Améliorer le contrôle des structures de l'ASE

Systématiser les contrôles des structures d'accueil et d'hébergement de l'ASE en rendant obligatoire la création d'une inspection interne aux Départements. Former les équipes éducatives tout au long de leur carrière professionnelle en intégrant un volet obligatoire sur les violences faites aux enfants et plus particulièrement sur les

violences sexuelles. Étendre le dispositif de contrôle systématique des antécédents judiciaires à toute personne qui candidate pour exercer une activité auprès d'enfants.

Lutter contre la pauvreté des enfants placés

Garantir le "zéro exception" pour l'hébergement en hôtel. Étendre les dispositifs de soutien pour une prise en charge obligatoire des enfants placés jusqu'à 25 ans. Garantir le versement du pécule des allocations de rentrée aux jeunes placés à leur majorité. Rendre obligatoire l'assistance systématique d'un·e avocat·e dans toutes les procédures administratives et judiciaires concernant des enfants placés.

Assurer une protection égale de tous les mineur·es

Traiter de manière égale les mineur·es français·es et les mineur·es non accompagné·es, sans aucune distinction, comme le prévoit la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Refondre nationalement l'évaluation de minorité et d'isolement en intégrant le principe de la présomption de minorité.

Revaloriser les métiers de la protection de l'enfance

Ouvrir une concertation nationale sur les métiers de la protection de l'enfance qui doivent être revalorisés. Accorder des moyens conséquents d'accompagnement et de formation pour les familles d'accueil.

III. Développer la justice civile et pénale

La violence fait partie de notre société. Elle nous traverse et nous divise. Or, la grandeur de la République ne reproduit pas la loi du Talion. Elle cherche à trouver la justice, à sanctionner et éduquer, à prévenir et créer les conditions d'une paix civile. Les institutions républicaines judiciaires, policières, pénitentiaires, doivent être exemplaires, lucides, dotées de moyens suffisants. Elles doivent également faire face aux menaces actuelles que constituent le narcotrafic et les différentes formes de terrorisme.

Refonder une police républicaine

La sécurité est un droit fondamental et ne saurait se résumer au "maintien de l'ordre". Elle implique une politique de lutte contre les inégalités et la violence dans tous les domaines, ainsi qu'une autorité judiciaire disposant des moyens et du temps d'enquête et d'investigation dont elle manque aujourd'hui.

La tranquillité publique, elle, ne peut être garantie que par une police républicaine, respectueuse des libertés et au service de tout·es. Mais la méfiance s'installe, alimentée par les dérives d'une police instrumentalisée à des fins politiques, par le manque de moyens et de formation, et par une doctrine du maintien de l'ordre qui fracture au lieu de protéger.

Nous voulons refonder une police du peuple, formée à la médiation, à la prévention, à la lutte contre les discriminations et à l'égalité. Une police qui travaille main dans la main avec les habitant·es, les élu·es et les associations, en toute transparence et dans le respect du droit, au sein d'un véritable service public de la sécurité. Une police républicaine, humaine et efficace : voilà le socle d'une société véritablement sûre, juste et démocratique.

Améliorer la formation et les conditions de travail des policier·es

Revoir et allonger la formation initiale et continue et les conditions de travail des policier·es en incluant des stages dans d'autres pays européens. Encadrer les premières affectations pour éviter que les jeunes policiers aient à exercer systématiquement dans les territoires les plus en tension. Mettre en place un plan de prévention de la souffrance au travail et un dispositif d'écoute. Protéger les lanceur·euses d'alerte au sein des forces de l'ordre.

Créer une police nationale de proximité

Qui permette de rétablir un lien quotidien et permanent avec la population et de sortir de la politique bureaucratique du chiffre.

Adopter une nouvelle doctrine de maintien de l'ordre

Fondée sur le dialogue avec les organisations et un usage modéré de la force. Interdire les LBD et les grenades mutilantes. Démanteler les BRAV-M. Abroger les dispositions de la loi Cazeneuve sur l'ouverture du feu pour que cessent les morts pour refus d'obtempérer.

Mettre fin aux lois et dispositifs liberticides

Abroger les dispositions liberticides des lois Sécurité globale, Séparatisme et celle instaurant l'état d'urgence permanent. Supprimer les fichiers qui portent atteinte aux libertés individuelles et collectives. Abroger les perquisitions administratives, les restrictions administratives à la liberté d'aller et venir, les mesures de surveillance en dehors d'un suivi judiciaire, ou encore la dissolution d'associations visant la défense de l'environnement

Redonner un cadre autonome et cohérent à la police judiciaire.

Redonner un cadre autonome et cohérent à la police judiciaire. Corriger en profondeur les déséquilibres de la réforme Darmanin qui a fusionné les services d'investigation et de gestion de la délinquance dans des directions départementales. Mieux articuler police judiciaire, renseignement territorial et acteurs sanitaires/sociaux pour faire remonter les signaux faibles (trafics, exploitation) et orienter les usager-es de drogues vers les soins.

Encadrer la vidéosurveillance et renforcer la présence humaine

Interdire la reconnaissance faciale et évaluer de manière indépendante les dispositifs de vidéosurveillance en lien avec la Défenseure des droits. Mettre la priorité sur le renforcement des effectifs de terrain, formés à la médiation et à la prévention.

Remplacer l'IGPN et l'IGGN par un nouvel organisme indépendant

Rattaché à la Défenseure des droits, il devra assurer la transparence des décisions rendues.

Faire respecter les règles de transparence et de neutralité policières

Assurer le respect du port du matricule (RIO) et l'usage par les agent-es des caméras embarquées. Garantir l'interdiction effective du port d'insignes à caractère politique sur les uniformes des agent-es et dans leurs locaux.

Donner à la Justice les moyens de sa mission

Une République sans justice forte est une République affaiblie. Aujourd'hui, la justice manque de tout : de magistrat-es, de greffier-es, d'organisation institutionnelle, de moyens matériels, de temps, ou encore de ressources numériques. Les tribunaux débordent, les décisions tardent, et l'institution peine à remplir sa mission première : protéger les droits, réparer les injustices, et garantir l'égalité devant la loi. Donner les moyens à la justice, c'est réaffirmer qu'elle est un service public essentiel, au même titre que l'éducation ou la santé. C'est investir massivement dans ses personnels, dans la modernisation des tribunaux, dans l'accès au droit pour toutes et tous. C'est garantir une justice rapide, indépendante, et proche du terrain.

Lancer le rattrapage des postes manquants de fonctionnaires dans la justice

Lancer le rattrapage des postes manquants de fonctionnaires dans la justice en revalorisant les métiers et les salaires.

Augmenter le budget de l'aide juridictionnelle et le nombre de Maisons du droit et de la justice

Augmenter le budget de l'aide juridictionnelle et le nombre de Maisons du droit et de la justice dans les zones isolées pour mieux soutenir les personnes faisant face à un problème juridique et les victimes.

Garantir une justice éducative pour les mineur-es

Limiter au maximum les procédures de jugement rapide et de comparutions immédiates notamment pour les mineurs. Maintenir l'irresponsabilité pénale à 13 ans. Conserver la double compétence civile et pénale du Juge des Enfants et des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Garantir l'égalité de traitement pour les mineurs étrangers.

Développer les moyens de la justice environnementale

Par une adaptation du référé pénal environnemental, la création d'un référé en matière d'information, la meilleure organisation des pôles judiciaires en matière environnementale et le redéploiement des mécanismes de participation du public (effet suspensif des référés, recours à la double juridiction...).

Améliorer la justice familiale

Diminuer le délai de rendu des décisions en matière de justice familiale. Viser un objectif de 3 à 6 mois par un renforcement des moyens.

Développer le recours aux mécanismes de justice restaurative et résolutive pour certains types de délits

Encourager et mener des expérimentations avec des médiateur-ices de justice. Réaffirmer le principe essentiel de la primauté de l'éducatif sur le répressif. Suspendre la création des 20 nouveaux projets de Centre Éducatifs Fermés et transformer les 51 CEF existants en Centres Éducatifs et d'Insertion en axant leur mission sur l'insertion professionnelle et les droits civiques.

Humaniser la prison

La prison doit rester l'exception, pas devenir la règle ; priver de liberté n'autorise pas à priver de droits. Aujourd'hui, la prison humilie, et l'accès des détenu-es à la santé, à l'éducation, à l'information ou encore à une vie sociale et familiale est bafoué. Or, enfermer dans des conditions indignes, c'est trahir l'État de droit. Nous estimons que construire toujours plus de prisons est une impasse. Plus on construit, plus on enferme, sans jamais mieux enfermer. Cette fuite en avant sécuritaire coûte cher, échoue à réduire la violence

et mine nos libertés. Mais une autre politique est possible. Nous voulons rendre à la prison son caractère exceptionnel, garantir les droits fondamentaux et replacer la justice aux côtés des services publics qui préviennent les violences.

Améliorer les conditions de détention

Adopter un mécanisme de régulation carcérale pour limiter la surpopulation à 100% des capacités dans tous les établissements pénitentiaires (actuellement 133%) et garantir des conditions dignes de détention face aux traitements inhumains et dégradants encore en place.

Revaloriser le travail des agents pénitentiaires

Revaloriser le travail des agents pénitentiaires, qui doivent être davantage associés au suivi des personnes détenues et aux différentes facettes de leur prise en charge. Garantir leur sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements.

Développer la probation et les possibilités de placement extérieurs et de semi-liberté

En s'assurant des moyens d'accompagnement et de contrôle indispensables à la réussite de la réinsertion sociale et professionnelle. Développer l'accompagnement des personnes pendant leur détention et après leur libération. Renforcer les moyens d'intervention des SPIP.

Engager un plan de rénovation et d'adaptation des lieux de détention aux changements climatiques et aux aléas naturels

Adaptation du bâti, des cours de promenade, application effective du plan canicule, garantie de l'accès à l'eau, etc.

Permettre l'accès effectif des personnes détenues aux services publics d'accès aux droits

Par la mise en place de points d'accès au droit. Renforcer l'accès aux soins, y compris de santé mentale. Installer des bureaux de vote dans les prisons. Systématiser la traduction en plusieurs langues de l'ensemble des documents relatifs à la détention et le recours à de l'interprétariat professionnel. Ouvrir l'accès à un internet contrôlé en détention. Diminuer le tarif des cantines, a minima sur les produits de première nécessité. Renforcer la transparence de la politique tarifaire. Appliquer les tarifs nationaux pour les communications téléphoniques en détention.

Adapter les prisons pour développer l'offre de postes de travail

Adapter les prisons pour développer l'offre de postes de travail en portant une attention particulière à la qualité et à la diversité des tâches proposées. Rapprocher la

rémunération minimale de celle de l'extérieur à tâche équivalente, garantir un salaire minimum fixe et une meilleure protection sociale. Rendre obligatoire et opposable au moins une activité par semaine à chaque personne détenue.

Améliorer les conditions de visite en prison

Appliquer de façon effective la loi pénitentiaire par la mise en place d'unités de vie familiale dans l'ensemble des établissements. Améliorer la qualité des parloirs pour préserver l'intimité des personnes.

Lutter contre les terrorismes

Malgré un recul significatif en France, en Europe et au Moyen-Orient, la menace posée par les organisations terroristes islamistes (Al Qaïda, Etat Islamique) reste importante en raison de l'incarcération de vétérans jihadistes, le maintien d'un attrait pour cette idéologie à travers la planète et des tensions sociopolitiques accrues qui font le lit des différentes formes de radicalisation. À ce phénomène s'ajoute une menace issue de groupuscules d'extrême droite et/ou masculinistes qui développent des projets terroristes de plus en plus fréquemment, avec la volonté de diviser et faire basculer dans la violence la société française. La tendance s'aggrave significativement et pourrait devenir un enjeu majeur de sécurité pour la France dans les années à venir. Ces menaces doivent faire l'objet d'une logique d'entrave alliant renseignement, répression et réponse judiciaire pour dissiper la menace à moyen terme. Mais la menace ne s'éteindra réellement que si l'on met également en œuvre une prévention auprès des jeunes adolescents fragiles pour éviter de basculer dans les réseaux terroristes. Enfin, nous devons garder une boussole : le respect absolu des droits humains et des principes démocratiques dans la lutte contre les différents terrorismes. Les garanties juridiques pour les personnes suspectées de terrorisme doivent être accrues et la défense de l'Etat de droit mis en avant de manière systématique pour contrer la propagande. Si nous perdons nos valeurs, nous perdrons la guerre que les terroristes souhaitent mener contre notre modèle social et démocratique.

Établir un plan de prévention spécifiquement adapté aux zones où les recruteurs sont les plus actifs

Sensibiliser les citoyen·nes aux risques d'embrigadement idéologique. Promouvoir des dispositifs de désengagement du militantisme jihadiste. Soutenir plus intensément les élu·es et les agent·es des services publics qui sont en première ligne, le réseau associatif et les entreprises locales. Il s'agit à la fois d'éviter le délitement du tissu social et mettre en place des formations spécifiques et adaptées aux enjeux de la lutte contre la radicalisation.

Améliorer la réponse pénale contre les recruteurs jihadistes et l'extrême droite violente

S'ils sont étrangers et jugés coupables, ils doivent pouvoir être expulsés. Leur propagande sur les réseaux sociaux doit être combattue par des informations fiables et des interdictions de diffusion en ligne.

Prévenir l'embrigadement des jeunes adolescents

Par une augmentation significative des taux d'encadrement des mineurs dans tous les espaces de socialisation : enseignant-es, éducatrices et éducateurs de rue, animation de vacances etc.

Faire revenir les prisonniers français de Syrie, avec une réponse pénale, judiciaire et sociale

Les prisonniers mineur-es comme majeur-es doivent pouvoir revenir en France et être traité-es conformément à nos principes de droit et procédures de sécurité nationale. En cas de menace avérée, les procédures policières et judiciaires de sécurisation et de sanction seront enclenchées.

Renforcer la coopération internationale

Renforcer la coopération internationale avec la Turquie, la Syrie, l'Irak, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, les Balkans et le Caucase sur le sujet spécifique des vétérans du jihad et les liens qu'ils maintiennent en Europe.

Mieux prendre en compte la menace d'extrême droite

Par un effort mêlant renseignement, analyse et recherche académique, dans l'optique d'assécher le phénomène. S'intéresser en particulier à ceux allés se battre en Ukraine et aux groupes alimentés par des réseaux russes et américains, qui servent les ingérences étrangères.

Lutte contre les circuits financiers clandestins

Les politiques pénales et de sécurité doivent viser à épuiser les ressources financières des réseaux terroristes et criminels (notamment cryptomonnaies et blanchiment).

Honorer toutes les victimes du terrorisme en France comme à l'étranger

Soutenir les associations de victimes. Favoriser les démarches de reconnaissance et de réparation comme par exemple les commémorations et un musée-mémorial du terrorisme.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Accroître la coopération européenne en matière de renseignement

Accroître la coopération européenne en matière de renseignement par des bases de données partagées et des opérations communes. Poursuivre les initiatives entreprises après les attentats en France pour la coopération entre les services de renseignement. La dépendance de la France et des Européens aux renseignements et outils américains dans le domaine de la lutte contre le terrorisme doit cesser, au profit d'une autonomie accrue et d'une logique d'échanges plus équilibrée. Créer en particulier une cellule européenne de renseignement financier pour faciliter les échanges d'information.

Lutter contre le narcotrafic

Le narcotrafic est un fléau national qui pourrit l'Etat et la vie de nombreux quartiers. Nous devons agir pour endiguer la violence inouïe qu'il génère partout sur le territoire, ainsi que la corruption qui l'accompagne toujours. La doctrine pénale fondée sur des mesures dérogatoires au droit commun et des logiques de durcissement carcéral est un échec. La justice et la police - des magistrats instructeurs aux officiers de police judiciaire - doivent disposer de moyens d'enquêtes et d'investigations suffisants. Nous devons aussi sortir d'une logique de prohibition et de politique du chiffre pour nous centrer sur la santé publique, la justice sociale et la protection de l'ordre public.

Renforcer les moyens financiers et cyber de la police et de la justice contre les narcotrafiquants

Pour permettre l'étude des circuits financiers complexes et le suivi de leur patrimoine. L'Office anti-stupéfiants doit être chef de file et assurer la coordination entre les services. Privilégier le démantèlement des réseaux organisés et la saisie des avoirs criminels au nombre d'interpellations.

Faire de la lutte contre le blanchiment et la corruption un objectif prioritaire

En développant les moyens d'investigations, en étendant le statut de repentant et en renforçant les obligations de reporting des entreprises qui créent des cryptomonnaies.

Accélérer le déploiement de moyens techniques pour mieux contrôler les aéroports et les ports

Renforcer durablement les moyens de contrôle en Guyane, dans le respect des droits fondamentaux.

Approfondir la coopération internationale

Engager un rapport de force diplomatique et économique avec les pays tiers qui sont des “pays refuge” pour les narcotrafiquants (Dubai...). Renforcer également la coopération judiciaire européenne pour mieux suivre les flux financiers issus du trafic et récupérer les avoirs criminels.

Soutenir les projets sociaux et économiques dans les quartiers touchés par le trafic de drogue

Par des fonds publics permettant d’investir dans la création d’entreprise (afin d’éviter le blanchiment ou que les seuls fonds disponibles soient d’origine criminelle), par des programmes de formation professionnelle sur d’autres territoires et par des structures socio-éducatives pour les jeunes enfants.

Investir massivement dans la prévention de l’usage et la réduction des risques

Dépénaliser l’usage, l’achat et la détention de toutes les drogues pour usage personnel. Renforcer la formation des médecins, du personnel soignant et des travailleurs sociaux à l’addictologie. Pérenniser et étendre les dispositifs de réduction des risques. Développer les structures spécialisées (CAARUD, CSAPA) et garantir un financement pluriannuel stable. Renforcer la réduction des risques en milieu carcéral et promouvoir la prise en charge sanitaire et sociale des usagers.

Légaliser et encadrer la production, la vente et la consommation de cannabis

Assurer la disponibilité, le contrôle qualité et la traçabilité du produit et le doter d’une fiscalité propre. Autoriser l’autoproduction encadrée, réserver la distribution à des structures à but non lucratif ou coopératives locales, interdire la spéculation et la publicité en intégrant le cannabis au champ d’application de la loi Évin, permettre l’intégration professionnelle et la formation des personnes issues de l’économie parallèle dans le cadre légal.

Protéger les enfants de l’entrée dans le trafic

Investir dans la prévention et la protection des enfants pour garantir leurs droits fondamentaux. Toute « offre d’emploi » liée au trafic et publiée sur un réseau social accessible aux mineurs doit être considérée comme une provocation d’un mineur au trafic de stupéfiants (infraction passible de sept ans de prison). Renforcer les obligations des plateformes en ligne à retirer rapidement les contenus incitant au trafic ou au recrutement de mineurs. Développer des programmes de prévention à l’école et assurer un accompagnement éducatif des mineurs consommateurs.

Renforcer l'accompagnement psychologique et social des victimes

Renforcer l'accompagnement psychologique et social des victimes et de leurs familles par un soutien aux associations de personnes concernées. Garantir un accompagnement social aux personnes souhaitant sortir du trafic ou d'une consommation problématique.

CHAPITRE 3 :

UNE SOCIÉTÉ D'ÉMANCIPATION ET DE LIBERTÉS

En naissant quelque part, on vit avec les assignations et les asservissements générées par des inégalités de classe, de genre, d'origine sociale, de territoire. Le projet d'égalité n'est pas terminé. L'émancipation passe par la culture, les sciences et par la démocratie. C'est le chemin vers la liberté de chacun·e et de toutes.

I. S'émanciper par la culture et les sciences

Investir dans la recherche scientifique

Toutes les dernières réformes de l'éducation supérieure et de la recherche sont allées dans le même sens : renforcement de la concurrence entre universités, assèchement des financements. Résultat : la France est le seul pays de l'Union européenne où la productivité scientifique a reculé entre 2015 et 2019, une situation qui s'est aggravée depuis. Seul 2,22 % de notre PIB est consacré à la recherche, contre 3,46 % aux Etats-Unis. Or, la recherche scientifique est un déterminant essentiel de nos libertés, de nos droits et de l'habitabilité de la planète. Il faut la défendre radicalement.

Investir dans la recherche publique

Via une augmentation significative des salaires des enseignant·es-chercheur·ses (+10% dès la première année) et une réorientation des appels à projets vers des conventions pluriannuelles par laboratoires. Créer un statut du jeune chercheur pour éviter de multiplier les post-doctorats. Augmenter le nombre de recrutements de Maître de Conférence, Professeur·e des Universités, Chargé·es de Recherche et Directeur·ice de recherche.

Rationaliser et verdir le Crédit Impôt Recherche

En l'orientant vers l'innovation durable des PME et des ETI. Plafonner son montant en calculant sa valeur au niveau du groupe. Limiter les partenariats publics-privés aux situations strictement nécessaires et partager systématiquement la propriété des brevets qui pourraient en être issus.

Défendre la liberté académique face aux procédures bâillons ou aux attaques réactionnaires

Défendre la liberté d'expression des chercheur-ses. Assurer un soutien administratif et syndical aux personnels menacés, insultés ou sanctionnés pour avoir mené des actions inclusives.

Investir dans l'innovation sociale, économique et écologique

En priorisant les programmes de recherche portant sur les low-tech, la réparabilité, l'agroécologie, la sobriété et les énergies renouvelables, la justice sociale et environnementale

Développer une recherche ouverte et de qualité

D'une part pour l'open access des revues scientifiques favorisant la diffusion des recherches au plus grand nombre, la vérification et la réutilisation des données et la collaboration internationale. Et d'autre part, par le retour à un système d'évaluation par les pairs plutôt que par le nombre de publications. Réhabiliter le rôle des Conseil National des Universités et des Comités d'Orientation Scientifique.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Doubler le financement de la recherche scientifique et technique

Doubler le financement de la recherche scientifique et technique en Europe à travers le programme Horizon Europe et un soutien financier aux politiques de recherches nationales.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Porter un classement des laboratoires de recherche alternatif à celui de Shanghai

Porter un classement des laboratoires de recherche alternatif à celui de Shanghai en fondant la science sur les droits humains et l'émancipation. Inclure les sciences sociales, l'égalité de genre et l'existence de libertés académiques (sur la base de l'outil EHESO).

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Développer les programmes d'accueil des chercheur-ses menacé-es

Développer les programmes d'accueil des chercheur-ses menacé-es dans leurs pays afin de protéger la liberté académique, garantir la poursuite de leurs travaux et renforcer la recherche scientifique en France et en Europe.

Ouvrir la politique culturelle

La culture est une source essentielle de liens et un vecteur d'émancipation. Elle ne doit pas être réservée à une élite ni limitée par le lieu de naissance, le revenu ou l'origine sociale. Nous voulons un service public des arts et de la culture accessible à toutes et tous, partout sur le territoire, en encourageant chacun-e à y participer pleinement.

Les politiques culturelles doivent aussi être des remparts contre les idéologies réactionnaires, révisionnistes, racistes et excluantes. Elles doivent renforcer la cohésion sociale, nourrir l'esprit critique, faire de la diversité des imaginaires une richesse partagée et une capacité à envisager plus sereinement l'avenir en accompagnant les transitions démocratiques, sociétales et écologiques.

Reconnaître un droit à l'accès aux lieux et équipements culturels

Étendre dans la mesure du possible la gratuité dans les musées nationaux et adopter une tarification abordable dans les institutions publiques. Encadrer les tarifs parfois abusifs des lieux privés. Garantir le maillage territorial des bibliothèques et médiathèques. Encourager la création et la pérennisation des tiers-lieux culturels dans les zones rurales, les territoires ultramarins et les quartiers populaires.

Augmenter les investissements publics consacrés aux arts et à la culture

Rééquilibrer les budgets publics entre Paris et régions, centres et périphéries, villes et campagnes.

Limiter strictement la concentration

Limiter strictement la concentration dans les industries culturelles par une loi anti-trust.

Défendre et améliorer le régime des intermittent-es

Défendre et améliorer le régime des intermittent-es et aller vers la création d'un nouveau régime pour les artistes-auteurs afin de garantir une continuité de revenus et de droits sociaux. Protéger les auto-entrepreneurs. Développer les programmes d'accueil d'artistes menacé-es dans leurs pays.

Réviser en profondeur le Pass Culture

Pour favoriser l'accès à la diversité artistique et culturelle des jeunes. Soutenir l'éducation artistique et culturelle. Ajouter un bonus mobilité pour qu'il puisse bénéficier à tous les territoires.

Viser la mise en œuvre effective des droits culturels, et renforcer l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie.

Créer des infrastructures et des lieux de résidences d'artistes dans les établissements scolaires, les établissements de soin... Donner les moyens aux écoles supérieures d'arts d'accomplir leurs missions. Instaurer un droit à la validation des acquis de l'expérience pour des professeur·es non diplômé·es, et en instaurant des bonus financiers liés à des quotas inclusifs.

Abonder un fonds pour le petit patrimoine

Abonder un fonds pour le petit patrimoine afin de soutenir les collectivités locales dans l'entretien et la valorisation de leur patrimoine local. Faire du label "Musée de France" un véritable outil de la politique culturelle en investissant dans le soutien, la modernisation et la visibilité des musées dans tous les territoires.

Accompagner la transition écologique des activités culturelles

En priorisant les mobilités, les circuits courts, la mutualisation, etc. Conditionner l'octroi d'aides publiques à la mise en place de la parité, de l'inclusion et de dispositifs visant à lutter contre les VSS.

Défendre l'indépendance des médias

Dans une société démocratique, les médias sont un pilier essentiel : ils nous permettent de comprendre le monde, de développer un esprit critique et de faire des choix éclairés. Nous défendons un modèle médiatique ouvert et fort, capable de résister aux pressions économiques ou politiques, notamment celles exercées par des groupes privés et des milliardaires d'extrême droite. Les rédactions doivent exercer un contrôle réel sur leurs diffusions, et le service public audiovisuel doit garantir l'accès à une information de qualité pour toutes et tous.

Prévenir la propagande et les attaques informationnelles

Limitier strictement la concentration dans les industries culturelles et les médias dans les mains de quelques propriétaires en réformant la loi de 1986. Prévenir la propagande

de puissances étrangères en bloquant la diffusion de médias qui s'en font directement le relais.

Améliorer la qualité de l'information

En matière environnementale, en renforçant les obligations de l'audiovisuel public. En finir avec les mesures bâillons notamment la disposition du Code du commerce de "violation du secret des affaires" qui limite les investigations sur les entreprises et le monde des affaires.

Défendre l'indépendance de l'audiovisuel public

En instaurant des modalités de financement pérennes, justes et durables. Faire valider par le Parlement les nominations à la tête de France Télévisions et de Radio France à la majorité qualifiée.

Réformer l'Autorité de Régulation des Communications (ARCOM)

En intégrant des représentant-es de la société civile et des professionnel·les indépendants et en élargissant leur pouvoir de sanction en cas de non-respect des cahiers des charges. Renforcer les obligations de traitement des actualités ultramarines.

Donner plus de pouvoir aux journalistes

Pour protéger leur indépendance via le droit d'agrément sur la nomination du directeur de la rédaction. Conditionner les aides à la presse et l'attribution des fréquences audiovisuelles à cette indépendance.

Cibler plus fortement le soutien financier vers les médias indépendants

Cibler plus fortement le soutien financier vers les médias indépendants qui consacrent des moyens à la production d'une information de qualité. Augmenter le soutien à l'expression radiophonique locale (FSER).

Refondre les aides à la presse

En faveur du pluralisme et en priorité aux médias qui produisent eux-mêmes l'information. Exclure des aides publiques les médias condamnés pour incitation à la haine ou atteinte à la dignité des personnes.

Rendre obligatoire la publication des déclarations d'intérêts et des situations patrimoniales

Des dirigeant-es d'entreprise de presse et de médias, de leurs actionnaires, mais également des producteurs de programmes ainsi que des chroniqueurs-ses.

Encourager un sport inclusif et décarboné

Le sport est un jeu, une activité ludique, récréative et bénéfique pour l'individu comme pour le collectif. Mais c'est aussi un miroir de la société, reflétant ses injustices, ses violences, ses dérives marchandes. Les politiques de droite en font trop souvent un outil au service du culte de la performance, du prestige et de l'argent. L'extrême droite projette son idéologie viriliste, xénophobe et transphobe. La gauche et les écologistes considèrent que le sport amène de la joie et peut aussi être un vecteur d'émancipation et d'inclusion s'il est guidé par une politique claire. C'est pourquoi nous défendons un sport inclusif, protecteur et démarchandisé.

Renforcer le dispositif Pass Sport

Pour inviter à la pratique sportive tous les publics, dès l'âge de 6 ans, en subventionnant de 10 à 100% des licences pour les personnes à faibles revenus.

Renforcer l'éducation physique et sportive à l'école

Augmenter le nombre d'heures hebdomadaires d'Éducation Physique et Sportive (EPS) (4 au collège, 3 au lycée). Proposer une formation initiale et continue en éducation physique et sportive pour les professeurs des écoles et les professeurs d'EPS.

Mettre en place un plan national d'urgence pour la création et la rénovation thermique des équipements sportifs

Rendre ces équipements accessibles à tou·tes (handisport, sport adapté, pratiques féminines...) et à haute qualité environnementale.

Mieux encadrer le sport professionnel

Soumettre les investissements étrangers dans les clubs sportifs à autorisation préalable ; élargir l'interdiction de la multipropriété des clubs sportifs ; imposer aux clubs professionnels une stratégie de réduction de leur impact environnemental et d'adaptation au dérèglement climatique. Assurer la représentation des supporters et des associations de lutte contre les discriminations dans les instances dirigeantes du sport professionnel. Repenser la réglementation des appels d'offres, en facilitant l'attribution des droits de diffusion du football à un acteur unique et en tenant compte de la généralisation de nouveaux modes de diffusion. Faire de la santé des joueurs une

priorité en freinant l'augmentation du nombre de compétitions et en limitant le nombre annuel de matchs par joueur professionnel.

Augmenter les moyens du sport amateur

Par une augmentation de la taxation sur les retransmissions sportives à la télévision, de la part des produits des jeux et paris et par le déplafonnement de la taxe Buffet.

Démocratiser les Grands événements sportifs

Par une réelle consultation locale avant toute candidature, en garantissant un plus grand nombre de places à des tarifs abordables, ainsi qu'une indemnité aux bénévoles. Adopter une loi d'éthique sur le sponsoring et lutter contre l'inflation du nombre d'événements sportifs mondiaux.

Adopter un plan d'action, de formation et de sensibilisation sur la lutte contre les violences et toutes les formes de discriminations

Améliorer les moyens de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour renforcer les contrôles et assurer le suivi des engagements.

Renforcer l'accessibilité aux équipements sportifs des personnes en situation de handicap et la visibilité des événements de handisports.

Respecter la loi adap' votée en 2005, qui visait la mise en accessibilité de l'ensemble des infrastructures accueillant du public.

II. S'émanciper par la démocratie

Changer de Constitution

La France a besoin d'un renouveau institutionnel et démocratique qui fasse l'objet d'un débat avant l'élection présidentielle de 2027. Nous devons sortir de la crise de régime en préservant le cadre républicain et en adoptant un vrai régime parlementaire. La République sociale et écologique doit être une perspective réaffirmée et les contre-pouvoirs doivent être davantage protégés, notamment la justice et des médias qui sont la cible de pouvoirs privés, arbitraires et réactionnaires. La démocratie représentative doit plus que jamais s'appuyer sur la démocratie participative pour affronter les défis du 21e siècle.

Convoquer un processus constituant transparent, participatif, pluraliste et indépendant

Pour abolir la monarchie présidentielle et préparer le passage à une Sixième République. Empêcher toute révision de la Constitution via l'actuel article 11 de la Ve République. Dans le cadre de ce processus, les Écologistes défendront les droits et les libertés fondamentales.

Une constitution qui protège la planète

Inscrire dans la constitution le respect des limites planétaires (climat, eau douce, sols, biodiversité, azote, océans, ozone, aérosols)

Garantir l'indépendance de la justice

Par la suppression de la Cour de Justice de la République, l'inscription de la séparation entre le parquet et le pouvoir exécutif en alignant les conditions de nomination et les procédures disciplinaires des magistrats du parquet sur celles des magistrats du siège (avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature au lieu de l'avis simple actuel). Renforcer l'indépendance de la justice administrative en réformant le fonctionnement du Conseil d'Etat et les conditions de nomination des juges administratifs.

Transformer le Conseil Constitutionnel en Cour Constitutionnelle

Avec approbation de ses membres par les Assemblées. Supprimer la nomination de droit des anciens Présidents de la République.

Préserver la liberté de la presse et le pluralisme des médias

Préserver la liberté de la presse et le pluralisme des médias quels que soient leurs supports physiques et numériques

Défendre une transformation de notre République pour qu'elle soit plus décentralisée

Défendre une transformation de notre République pour qu'elle soit plus décentralisée. Faire de la France une République fortement décentralisée. Confier un pouvoir réglementaire et des leviers fiscaux autonomes aux régions.

Renforcer le pouvoir législatif bicaméral et démocratique

Un pouvoir législatif bicaméral et démocratique. Assurer que le Parlement dispose d'un meilleur contrôle de son ordre du jour et ne soit plus limité par les actuels articles 34 ou par l'article 49-3. Rendre obligatoire le vote par le Parlement de la confiance (article 49-1). Renforcer le pouvoir d'initiative et d'amendement en assouplissant les règles de la recevabilité financière (actuel article 40).

Contrôler le gouvernement

Organiser une audition préalable des membres du gouvernement par les deux chambres du Parlement. La composition finale est confirmée par un vote.

Réinventer la fonction présidentielle en gardienne du temps long

La présidence de la République garde le statut de chef·fe de l'État et de garante de la Constitution. Rétablir le septennat unique. Abroger les pouvoirs conférés par l'actuel article 16.

Renforcer la démocratie directe

Par la mise en œuvre du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC). Il devrait pouvoir être propositionnel ou abrogatif (supprimer une loi). Mieux prendre en compte les citoyen·nes à travers une convention citoyenne permanente au sein d'un CESE transformé.

Défendre la qualité des services publics

L'État doit devenir la maison commune des citoyennes et des citoyens. Nous voulons un État qui écoute avant de décider, qui agit avec les territoires plutôt que depuis les bureaux de la capitale, qui fasse de la transparence, de la participation et de la proximité ses principes fondateurs. Réformer l'État, c'est refuser la résignation bureaucratique comme la privatisation rampante. C'est lui redonner un souffle démocratique, une exigence de justice, et une responsabilité écologique et sociale. C'est faire de la puissance publique non pas un pouvoir au-dessus, mais un bien commun partagé.

Garantir l'accès aux services publics à toutes et tous

Garantir l'accès aux services publics à toutes et tous sans condition de nationalité : personne à plus de 30 minutes d'un accueil physique des services publics. Créer un droit à la non-connexion administrative pour l'ensemble des démarches.

Rendre accessibles les données publiques

Promouvoir l'ouverture intégrale des données publiques dans des formats utilisables par tout·es et non commercialisables. Généraliser l'usage des logiciels libres dans les administrations et l'Éducation Nationale.

Passer du New Public Management à une organisation démocratique des services publics

En sortant de la mise en concurrence avec le secteur privé, la gestion par les chiffres et la seule contrainte budgétaire. Adopter une organisation fondée sur la délibération avec les usager-es et les citoyen-nes. En finir avec la dépendance aux cabinets de conseil.

Revenir sur le mouvement de recentralisation en cour

Les préfets doivent faire appliquer la loi plutôt que d'intervenir directement sur certains projets locaux ou d'infrastructures au détriment des maires. Réinvestir les sous-préfectures. Rattacher les Préfets au niveau du Premier Ministre plutôt que du Ministère de l'Intérieur.

Refonder les services déconcentrés

Par la priorisation des missions de soutien en recherche, en ingénierie et en conseil aux collectivités territoriales. L'Etat doit être leur premier partenaire pour faire face à la complexité juridique, économique et technologique (plutôt qu'un prescripteur verticalisé)

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Modifier le droit de la concurrence

Pour renforcer les services publics nationaux ou européens (médicament, train...), au-delà des seuls Services d'Intérêt Généraux. Réformer le régime des aides d'Etat pour exempter les activités vertueuses sur le plan social et environnemental.

Une République plus démocratique et décentralisée

Le fédéralisme et la reconnaissance de la diversité des territoires et de leurs populations sont un pilier de l'écologie politique, et une des spécificités des Écologistes dans un paysage politique traditionnellement jacobin. Il n'y aura pas de transition écologique sans les territoires. Les collectivités, en première ligne face aux conséquences du dérèglement climatique, doivent avoir les moyens d'agir. L'autonomie financière des collectivités est inscrite dans la Constitution (art 72-21). Elle correspond au ratio entre les recettes sur lesquelles les collectivités détiennent un pouvoir de taux et l'ensemble de leurs ressources. Mais cette autonomie sort maltraitée, voire anéantie par la présidence Macron. L'inflation et l'augmentation des charges, l'abandon de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et la suppression de la taxe d'habitation ont progressivement détruit la maîtrise locale des ressources budgétaires. Il n'y a aujourd'hui quasiment plus de lien fiscal direct entre la majeure partie de la population et ses dirigeant-es locaux. Le consentement à l'impôt est en danger. Nous voulons les doter d'un

cap et d'une visibilité afin de garantir leurs capacités d'investissement et de fonctionnement.

Ouvrir le droit de vote à 16 ans

Et généraliser l'inscription automatique sur les listes électorales.

Engager une réforme territoriale fondée sur le fédéralisme différencié

Lancer un processus de réforme territoriale suivant les principes du fédéralisme différencié qui permette une reconnaissance des régions historiques et la création de régions choisies par leurs habitants. Faire évoluer le statut de certaines régions comme l'Alsace ou la Corse après un référendum local.

Définir un nouveau pacte entre Etat et collectivités territoriales

Définir un nouveau pacte entre Etat et collectivités territoriales qui clarifie et élargisse les compétences des régions et des collectivités territoriales. Réformer la fiscalité locale afin de pouvoir financer de manière autonome de véritables politiques économique, foncières, culturelles et écologiques

Sécuriser les ressources fiscales des collectivités locales

Par une loi organique garantissant la compensation financière des transferts de compétence, un mécanisme de répartition et d'évolution de la Dotation Globale de Financement (DGF) et un pouvoir de taux plus important. Organiser une conférence financière avec les collectivités pour négocier une trajectoire budgétaire. Supprimer le prélèvement sur ressources des collectivités territoriales dit "DILICO".

Donner les moyens aux collectivités d'une politique foncière

Donner les moyens aux collectivités d'une politique foncière préservant les terres agricoles et le droit au logement. Découpler la taxe foncière de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et créer une taxe additionnelle à la THRS, majorant celle-ci jusqu'à +25%, au profit des Établissements publics fonciers locaux (EPFL). Taxer les plus-values sur la revente de terrains pour la préservation des terres agricoles afin de limiter la spéculation.

Soutenir financièrement les collectivités qui ont des politiques de préservation de leur environnement

Transférer une part de la Contribution Climat Énergie vers les collectivités disposant d'un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) ambitieux. Revisiter la taxe sur les

ordures ménagères notamment pour les professionnels afin d'élargir leur collecte et la rendre plus efficace. Augmenter le versement mobilité dont le montant est insuffisant au regard des besoins.

Faire évoluer les ressources des Départements

Leur permettre de moduler les droits de mutations à titre onéreux (DMTO). Créer en concertation avec l'ADF un financement sécurisé comprenant une "dotation action sociale" fondée sur le nombre d'allocataires afin de sécuriser ces prestations. Nationaliser le versement du RSA mais maintenir l'accompagnement social au niveau des Départements. Créer un fonds de péréquation pour le financement de la protection de l'enfance.

Transformer le financement des régions

Sur la base d'une fraction de la TVA et de l'impôt sur les sociétés en rapport avec les compétences des régions.

Abandonner la réforme de la CVAE

Abandonner la réforme de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) pour un financement autonome des collectivités locales.

Élire directement les dirigeant-es des communautés urbaines, communautés d'agglomération et des métropoles

Transformer les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en collectivités avec les droits et les devoirs que cela suppose (libre administration, compensation des charges, autonomie financière, contrôle). Les communautés de communes et les syndicats intercommunaux restent un échelon où les communes échangent et mutualisent directement sur l'avenir de leur territoire mais doivent être contraintes à respecter la parité.

Améliorer les droits des oppositions

Améliorer les droits des oppositions dans l'accès à l'information, l'attribution de moyens.

Étendre le droit de vote aux étranger-es extra-communautaires pour les élections locales

Étendre le droit de vote aux étranger-es extra-communautaires pour les élections locales (municipales, intercommunales, départementales et régionales), sous condition d'une durée minimale de résidence en France.

Instaurer la proportionnelle intégrale sans prime majoritaire aux élections législatives

Au travers d'un système lisible dans lequel chaque voix compte, garantissant à la fois une représentation fidèle des opinions politiques et une représentativité géographique à l'Assemblée. Appliquer la proportionnelle au mode de scrutin départemental. Abaisser la prime majoritaire aux élections municipales à 25%. Prendre en compte les votes blancs et nuls

Mieux encadrer le financement des campagnes électorales

En limitant l'usage des espèces dans les dons et en étendant les pouvoirs et les moyens d'investigation de la Commission Nationale des Comptes de Campagne (CNCCFP) pendant la campagne électorale.

Soutenir la vie associative et l'engagement citoyen

Les associations sont le terreau de la solidarité, de la culture, du sport, de l'éducation populaire et de la participation citoyenne au plus près des territoires. Elles portent de nombreuses initiatives économiques dans le réemploi, les centres de santé, la prise en charge de nos aîné-es et de nos enfants. Elles protègent nos environnements. Elles conseillent, concertent ou contestent les politiques des pouvoirs publics et constituent un maillon essentiel de la démocratie locale. Pourtant, les associations manquent de moyens, de reconnaissance et de stabilité. Nous voulons garantir leur indépendance, sécuriser leurs financements et valoriser l'engagement bénévole comme une richesse nationale. Soutenir la vie associative, c'est renforcer le lien social, la démocratie vivante et la capacité collective à transformer notre société.

Défendre et renforcer les libertés syndicales et associatives

En finir avec leur instrumentalisation, leur répression et les menaces de dissolution. Abroger le Contrat d'Engagement Républicain liberticide pour les associations et revaloriser la Charte des Engagements Réciproques pour toutes les collectivités. Encadrer le pouvoir de dissolution du Ministre de l'Intérieur par la saisine obligatoire d'un juge judiciaire

Soutenir le secteur associatif

Privilégier un soutien au secteur associatif via des conventions d'objectifs et des subventions à la mise en concurrence sous forme de Délégation de Service Public ou via des appels à projets. Proposer un socle de sécurité et d'interpellation pour les

associations d'intérêt général venant financer un pourcentage de leur fonctionnement pour ce qu'elles sont.

Créer un nouveau programme d'emplois aidés

Permettant l'insertion durable de publics ayant du mal à retrouver un emploi. Accroître le nombre de services civiques pour des missions d'intérêt général (environnementales, solidaires...) en renforçant le volet formation des jeunes.

Garantir un droit d'interpellation citoyenne

Par voie de pétition de toutes les assemblées en abaissant le seuil de signatures nécessaires pour son déclenchement. Garantir le droit de réunion par l'accès aux locaux municipaux aux associations déclarées (inscription dans le code des collectivités).

Rétablir une politique de soutien à l'éducation populaire

Rétablir une politique de soutien à l'éducation populaire dans sa diversité : centres sociaux, MJC, tiers-lieux, associations environnementales, éducation culturelle et aux médias. Soutenir leur indépendance et leur capacité à former des citoyen·nes libres, contribuant à une parole politique et à une affirmation d'un pouvoir d'agir sur la vie de la cité.

Défendre et protéger les lanceurs d'alertes

Défendre et protéger les lanceurs d'alertes et les militant·es qui sont la cible d'intimidation ou de criminalisation notamment écologiste, féministe ou en défense des migrant·es. Étendre le statut aux personnes morales qui pourraient être menacées (association, syndicats, ONG). S'opposer aux mesures baillons qui visent à les réduire au silence. Créer un fonds de soutien financier et psychologique.

Promouvoir la laïcité

Les Écologistes sont profondément attachés à la liberté de conscience et à la liberté de culte garanties par la loi de 1905. La laïcité implique que les institutions républicaines et religieuses soient séparées. Et ce pour garantir l'impartialité de la puissance publique et assurer l'autonomie de l'individu dans le choix de ses croyances ou convictions. La laïcité, c'est le droit de croire, de ne pas croire ou de ne plus croire, et c'est l'égalité de traitement devant la loi. La laïcité impose la neutralité au service public et à ses agent·es, pas à ses usagers ni aux habitant·es. Nous devons donc respecter la manière dont les personnes croyantes manifestent leurs croyances, qu'elles aillent prier dans des lieux de culte, portent des vêtements spécifiques, se rassemblent dans l'espace public ou affichent leurs convictions. Nous condamnons toutes les atteintes à la loi et à la liberté de conscience.

Face à tous les prophètes de la guerre civile, nous faisons le choix de la défense de l'État de droit.

Refonder l'Observatoire de la laïcité

Former à travers lui l'ensemble des fonctionnaires à la connaissance des principes de la laïcité et de la loi de 1905.

Transformer les attributions du Ministre des Cultes en Ministre de la laïcité

Pour veiller à l'égalité de traitement entre religions et faire respecter la liberté de conscience des croyant-es comme des athé-es, sans entrer dans l'organisation des religions et des Églises.

Supprimer les attributions protocolaires du Président de la République liés à la religion catholique

Chanoine du Latran, chanoine honoraire et proto-chanoine d'un certain nombre de cathédrales en Savoie, à Angers, Lyon, Cahors, Châlons, Poitiers, Tours, Cléry, Embrun et Paris.

Augmenter les moyens de la Miviludes

Augmenter les moyens de la Miviludes (Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires) et élargir son domaine à la formation professionnelle et à la santé publique.

Abroger la loi séparatisme

Abroger la loi séparatisme et s'appuyer sur la police des cultes existante dans la loi de 1905 pour condamner les pratiques obscurantistes et sectaires.

III. Pour une égalité de citoyenneté

Amplifier la politique féministe

L'égalité réelle entre les femmes et les hommes est une condition de justice, de liberté et de progrès pour toute la société. Elle nécessite de lutter contre les discriminations, les violences et les inégalités structurelles, tout en garantissant aux femmes une pleine autonomie économique, sociale et reproductive. Une politique féministe doit transformer les rapports de pouvoir et renforcer la protection de chacune dans tous les aspects de la

vie quotidienne. Elle repose sur des institutions et des services publics qui soutiennent l'émancipation, en favorisant la participation pleine et égale des femmes dans l'éducation, la culture, le travail et la société. Une politique féministe ambitieuse ne se limite pas à des droits formels : elle fait de l'égalité une réalité concrète et durable pour toutes et tous.

Instaurer l'égalité salariale réelle

Par des sanctions financières dissuasives en cas de manquement à l'égalité de salaire, et par une loi pour l'émancipation économique des femmes, qui revient sur les mécanismes juridiques et fiscaux qui les précarisent (quotient conjugal, prise en compte des congés maternité dans l'avancement, successions inégales...) et transpose les mécanismes de la directive européenne sur la transparence salariale

Adopter une loi intégrale pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Dotée de moyens suffisants pour soutenir les associations de défenses des droits, des appartements de protection et d'éloignement des hommes violents... Mettre en place des juridictions spécialisées sur les violences de genre regroupant l'ensemble des services compétents, sur le modèle espagnol. Former la haute fonction publique - en particulier dans la justice, la gendarmerie et le corps préfectoral -aux VSS et à viser une société sans féminicide.

Instaurer un statut de famille monoparentale

Instaurer un statut de famille monoparentale et défiscaliser les pensions alimentaires pour les parents qui la perçoivent

Garantir l'accès aux droits à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse

Garantir l'égal accès et l'effectivité du droit à la contraception, à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), ainsi qu'au choix de la méthode. Garantir un soutien politique et financier pérenne aux centres de santé sexuelle.

Développer des politiques de santé égalitaires pour les femmes

Financer la reconnaissance et la recherche des maladies qui touchent les femmes comme l'endométriose ou le cancer du sein. Renforcer la formation des soignant·es en matière de santé des femmes et de bien-traitance.

Améliorer les congés spécifiques

Allonger et rendre identique pour les deux parents le congé d'accueil de l'enfant. Créer un congé menstruel et un congé pour interruption spontanée de grossesse (fausse couche) dans les entreprises et administrations. Prendre en charge par la Sécurité

sociale les protections menstruelles et sanctionner les fabricants qui ne respectent pas le contrôle sanitaire et la régulation des prix.

Combattre les stéréotypes de genre à l'école

Combattre les stéréotypes de genre à l'école que ce soit dans l'organisation des espaces ou dans l'orientation. Former l'ensemble du corps professoral et les élèves à l'existence des inégalités de genre.

Garantir la dignité et les droits à la sécurité et à la santé des travailleur·ses du sexe

Renforcer les moyens dédiés à la lutte contre la traite, le proxénétisme et les violences liées à la prostitution. Financer les associations de santé communautaire, de lutte contre le trafic et d'accompagnement des victimes.

Défendre les droits des personnes LGBTQIA+

Les LGBTphobies se transforment et se durcissent. Les violences homophobes demeurent, les discriminations persistent tandis que l'invisibilisation des personnes lesbiennes, gays, bies et trans est à l'œuvre dans trop d'institutions. Aujourd'hui, l'extrême droite mène une offensive mondiale anti-trans au service de son projet réactionnaire qui entend remettre en cause les droits de l'ensemble des personnes LGBTQIA+, des femmes et des minorités. Dans ces conditions, la résistance passe par la conquête de nouveaux droits pour que l'égalité devienne réelle.

Mettre en œuvre un plan d'éradication des violences et des discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+

Former tous les agent·es accueillant du public à la lutte contre les discriminations.

Combattre le harcèlement et les violences LGBTQIAphobes à l'école

En incluant des référent·es formé·es dans chaque établissement, des protocoles de signalement et de protection efficaces et un soutien psychologique pour les jeunes victimes. Soutenir les associations qui interviennent en milieu scolaire.

Faire de la procréation médicalement assistée (PMA) un droit réellement accessible

En y mettant des moyens humains et financiers et en la rendant accessible aux personnes trans. Autoriser la Réception d'Ovocyte par la Partenaire (ROPA) et les dons de sperme dirigés.

Reconnaître les droits des enfants nés d'une gestation pour autrui (GPA)

Reconnaître les droits des enfants nés d'une gestation pour autrui (GPA) à l'étranger et clarifier les droits des femmes porteuses et des parents d'intention, en établissant la filiation par reconnaissance comme principe par défaut.

Rendre le changement de mention de sexe à l'état civil libre, gratuit et simple, sans passer devant un juge

A terme, supprimer toute mention de sexe dans l'état civil et garantir l'autodétermination en matière d'identité de genre.

Lutter contre la transphobie et garantir de meilleures conditions de vie pour les personnes trans

Améliorer l'accès aux soins en général partout sur le territoire - et à ceux liés aux transitions en particulier -, par la mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel global pour la santé des personnes trans. Garantir le droit des mineur-es en questionnement de genre à un accompagnement, à des soins, et le cas échéant à l'accès à des traitements de transition, sur la base des recommandations des autorités sanitaires scientifiques.

Interdire les mutilations des personnes intersexes

Interdire les mutilations des personnes intersexes.

Bâtir une société antivalidiste

En matière de handicap, l'égalité des droits reste un horizon lointain. L'accessibilité des lieux publics, des transports ou des logements reste insuffisante, faute d'investissements à la hauteur des besoins. Il est temps de repenser en profondeur notre rapport au handicap pour construire une société anti-validiste, fondée sur des services publics inclusifs, conçus avec et par les personnes handicapées. Le combat est aussi culturel, puisqu'il s'agit de transformer les représentations collectives pour une reconnaissance pleine et entière des personnes en situation de handicap.

Porter progressivement l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) au niveau du seuil de pauvreté

Porter progressivement l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) au niveau du seuil de pauvreté.

Rendre les logements et les espaces publics accessibles à toutes les personnes handicapées

Mettre en place des sanctions dissuasives en cas de non-respect de la loi. Abroger l'article 64 de la loi Elan. Augmenter les accompagnements nécessaires pour l'assistance personnelle. Lutter contre les 1,5 million de pannes d'ascenseurs chaque année. Assurer effectivement l'accès aux bureaux de vote et aux équipements sportifs.

Assurer la mise en œuvre effective et la transcription en droit français de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées

Définir un échéancier de désinstitutionnalisation et un moratoire sur certaines institutions qui n'appliquent pas le droit commun comme les ESAT pour le droit du travail.

Assurer le droit inconditionnel à la scolarité de tous les enfants

Avec les moyens humains, matériels, pédagogiques et organisationnels nécessaires notamment pour ce qui concerne les enfants en bas âge. Créer un véritable service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap en formant et titularisant les 140 000 AESH (accompagnant-es d'élèves en situation de Handicap).

Renforcer l'accès aux soins en matière de santé physique et mentale

En sanctionnant les refus d'accès aux soins et en renforçant les moyens des Centres Médico-Psychologiques et l'attractivité de la filière psychiatrique. Intégrer l'antivalidisme dans les études de médecine.

Assurer une représentation effective des personnes en situation de handicap

Pour co-décider les politiques qui les concernent notamment au niveau des Conseils Départementaux et du Conseil National des Personnes Handicapées avec voix délibérative. Élire des représentant-es au sein des MDPH, parmi les représentant-es de collectifs militants non gestionnaires.

Combattre le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme

Racisme, islamophobie, antisémitisme et toutes les formes de haine constituent des crimes et délits qui fragilisent durablement la cohésion sociale en nourrissant des violences et des comportements en rupture avec le principe d'égalité. Nous défendons une politique ferme de prévention, d'éducation et de sanctions pour garantir que chacune puisse vivre librement, sans crainte ni exclusion. Lutter contre les discriminations, c'est aussi renforcer l'éducation à la tolérance, soutenir les associations qui œuvrent pour la justice sociale, et assurer la pleine application des lois contre les violences et les discours

de haine. C'est construire une société inclusive où la cohésion sociale repose sur le respect des droits de toutes et tous.

Instaurer un Commissariat à l'égalité

Rattaché au Premier ministre, doté d'un Observatoire des discriminations et de pôles spécialisées au sein des services publics et des cours d'appel.

Adopter une tolérance zéro sur les actes racistes, islamophobes ou antisémites

En donnant les moyens à la justice de poursuivre et de sanctionner systématiquement leurs auteur·ices. Étendre la possibilité pour les juges de restreindre ou d'interdire l'accès aux marchés publics ainsi qu'aux aides les entreprises condamnées pour discriminations raciales à l'embauche ou au déroulement de carrière.

Assurer la sécurité des lieux cultuels et culturels

Assurer la sécurité des lieux cultuels et culturels (juifs, musulmans, chrétiens, protestants) en renforçant, si nécessaire, les mesures de protection policières.

Interdire les contrôles d'identité aléatoires

Pour les limiter aux situations de fragrance, d'enquête judiciaire ou d'ordre public. Instaurer un récépissé attestant des motifs motivés du contrôle.

Financer la recherche sur le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie

Financer la recherche sur le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie ainsi que des testings d'évaluation des pratiques discriminatoires dans le domaine de l'immobilier, de l'emploi et des services (banque, assurance, restaurants, boîtes de nuit, etc.).

Rendre obligatoire la formation à la non-discrimination

Rendre obligatoire au sein des fonctions publiques et dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés la formation à la non-discrimination et à la déconstruction des préjugés (employés en situation de recruter, d'évaluer, de manager et personnes en contact du public notamment pour le recueil des plaintes). Appliquer des sanctions appropriées et dissuasives en cas de non-respect de cette obligation. Étendre l'obligation de formation des dirigeants d'agences immobilières à l'ensemble des professionnels de l'immobilier

Appliquer la Stratégie Européenne de Lutte contre l'antisémitisme

Mettre en place l'audit sur le départ des écoliers juifs de l'école publique et réaliser un travail de lutte contre le harcèlement scolaire et les violences racistes, islamophobes et antisémites.

Contraindre les plateformes, les réseaux sociaux à réguler et modérer le contenu négationniste et raciste

Contraindre les plateformes, les réseaux sociaux à réguler et modérer le contenu négationniste et raciste. Lutter contre les discriminations produites par les algorithmes et l'IA.

Lutter contre le racisme ciblant les personnes Roms ou appartenant à la communauté des Gens du voyage

Augmenter les amendes en cas de non-respect des obligations en matière d'infrastructures d'aires d'accueil (la loi Besson) et lancer un plan de protection sanitaire contre les pollutions environnantes. Adopter un plan spécifique pour la scolarisation des enfants et contre les discriminations à l'embauche.

Renforcer les programmes scolaires

Pour mieux intégrer l'histoire coloniale, ainsi que l'histoire du racisme et de l'antisémitisme.

Garantir une égalité réelle d'accès à la santé, en intégrant la lutte contre le racisme structurel dans les politiques de santé

Former le personnel médical aux biais racistes, mesurer les inégalités de santé selon les origines sociales, territoriales et migratoires, et reconnaître les maladies à prévalence spécifique dans les programmes de prévention et de recherche.

IV. Pour une égalité de territoires

L'égalité dans les quartiers populaires

Trop d'habitant-es des quartiers populaires subissent la dégradation du logement, la précarité scolaire, l'enclavement, le manque d'opportunités économiques, les discriminations à l'embauche ou dans l'accès aux services publics. À cela s'ajoute le

mépris territorial ou encore des rapports à la police qui abîment la confiance entre les citoyen·nes et les institutions.

Lutter contre les discriminations systémiques et la relégation territoriale, c'est permettre à chacun·e de vivre dignement et en sécurité, de se déplacer librement, d'apprendre, de créer et de participer pleinement à la vie collective. C'est faire de chaque quartier un espace respecté et considéré au même titre que n'importe quel autre.

Adopter un plan pour l'égalité dans les quartiers populaires

Adopter un plan pour l'égalité dans les quartiers populaires notamment pour les services publics et la doctrine du maintien de l'ordre.

Renouveler le Plan National de Renouvellement Urbain

Pour rénover massivement les quartiers nécessitant les transformations les plus profondes de l'habitat. Renforcer également les conditions de logement et les obligations des bailleurs et des ascensoristes.

Accélérer la rénovation du parc des logements sociaux

Accélérer la rénovation du parc des logements sociaux (qualité du bâti, isolation thermique, etc.) et diminuer les charges locatives par un dispositif financier complémentaire à MaPrimeRénov.

Accompagner les copropriétés dégradées dans les opérations de rénovation. Soutenir les associations de défense des droits des locataires

Soutenir les associations de défense des droits des locataires. Travailler avec elles sur des programmes d'amélioration des situations locatives et des dispositifs de prévention des expulsions.

Lancer un grand plan de verdissement participatif des quartiers populaires

Lancer un grand plan de verdissement participatif des quartiers populaires.

Plafonner la taille des classes en école primaire à 12 élèves dans les zones d'éducation prioritaire.

Multiplier les programmes de préparation aux concours pour accéder à l'enseignement supérieur.

Evaluer chaque année l'offre de transports publics dans les quartiers populaires

Pour empêcher toute discrimination dans l'organisation des transports locaux. Des recommandations et des objectifs doivent être formulés et suivis.

Soutenir l'implantation et le développement des activités économiques en banlieue

Par la mise à disposition des locaux commerciaux, par la création d'un fonds d'aide à l'entrepreneuriat ou à la création d'associations et par l'intégration des créateur-ices d'entreprises dans des réseaux d'entrepreneur-ses et dans les chambres de commerce et d'industrie.

L'égalité entre les villes et les ruralités

L'égalité entre les territoires est un pilier de la République. Mais la concentration toujours plus forte du pouvoir économique et politique dans les villes couplée au saccage des services publics a creusé les écarts et nourri un sentiment de mépris territorial. Trop de citoyen-nes doivent parcourir des kilomètres pour trouver une infirmière, un emploi, une école, pratiquer un sport ou accéder à un service public. Cette pression à devoir se déplacer pour simplement vivre est une injustice. Relier plutôt qu'opposer, rééquilibrer plutôt que concentrer : c'est ainsi que nous referons de l'égalité territoriale une promesse réelle, et non un souvenir.

Organiser des états généraux des espaces ruraux et de l'aménagement du territoire

Pour construire une véritable égalité territoriale, notamment dans les services publics.

Réguler l'installation des médecins dans les déserts médicaux

Par une autorisation d'installation des médecins et chirurgiens-dentistes délivrée par l'ARS (de droit dans les zones sous-dotées et en lien avec la cessation d'activité d'un-e praticien-ne ailleurs). Rétablir les permanences de soins des soignants libéraux dans les centres de santé.

Empêcher les fermetures de classes

En soutenant l'installation des familles dans les villages isolés par un soutien à l'accès au foncier et au rachat de logements à bas coût.

Garantir l'accès aux services publics

Garantir l'accès aux services publics à toutes et tous sans condition de nationalité et sur

tout le territoire par un plan d'investissement : personne ne doit habiter à plus de 15 minutes d'un accueil physique des services publics en créant 500 nouvelles Maisons France Service .

Soutenir l'implantation d'activités économiques dans les petites communes

Soutenir l'implantation d'activités économiques dans les petites communes, pour un rééquilibrage du territoire et la création de commerces multi-services dans les villages.

Défendre la modernisation et la régénération des "petites" lignes ferroviaires

Développer les alternatives à la voiture individuelle en zone rurale pour résorber la précarité de mobilité par un usage collectif de la voiture (covoiturage, autopartage, multipropriété), le développement des transports collectifs et un crédit d'impôt sur les vélos électriques

L'égalité avec tous les territoires dits "d'Outre-mer"

Les inégalités qui se perpétuent dans les Départements et les territoires dits d'Outre-Mer reconduisent des logiques coloniales. C'est pourquoi nous y portons une égalité en droit et en fait tout en revendiquant une organisation démocratique adaptée à l'histoire des peuples.

Organiser un congrès général des territoires dits d'outre-mer

L'objectif est d'établir un plan d'action partagé pour l'égalité et l'autonomie dans les territoires dits d'Outre-mer sur la base des cahiers de revendications et des « plans pays » et la mise en place d'un plan quinquennal d'investissement.

Lutter contre la vie chère

En combattant les monopoles hérités de l'époque coloniale, en réformant le bouclier-prix ainsi que le prélèvement et l'affectation de l'octroi de mer.

Sur le plan agricole, transformer le régime des aides et mieux encadrer les marchés agricoles

Pour favoriser une agriculture locale respectueuse du climat et de la biodiversité. Pour cela, transformer la répartition des aides publiques européennes (POSEI) pour ne plus les coupler à la production. Reconnaître l'agriculture familiale et encadrer les échanges commerciaux au niveau régional par des traités spécifiques.

Engager une réforme foncière

Pour lutter contre les inégalités d'accès aux moyens de production agricoles héritées de la colonisation et l'artificialisation des sols.

Réglementer les tarifs de desserte aérienne

Réglementer les tarifs de desserte aérienne.

Favoriser l'enseignement des langues régionales

Favoriser l'enseignement des langues régionales.

En Kanaky

Poursuivre les négociations avec les différentes parties prenantes pour aboutir à un véritable accord fondé sur les principes d'autodétermination et de décolonisation après l'échec des pseudo-accords de Bougival. Tenir les élections provinciales à brève échéance sur la base du corps électoral des Accords de Nouméa.

À Mayotte

Sortir d'une logique néocoloniale en fluidifiant les voies d'accès à l'hexagone pour désenclaver l'île par la suppression du titre de séjour territorialisé avant 2030. Mettre en place un plan eau adapté aux besoins locaux sur le long terme. Étendre l'aide médicale d'État, aligner les niveaux du RSA et du SMIC sur le reste du pays et scolariser systématiquement tous les enfants. Soutenir un plan international de développement des Comores. Aligner le montant du smic et du rsa sur le reste du pays

En Guadeloupe et en Martinique

Démanteler les entreprises qui profitent de la vie chère et transformer ces agricultures exportatrices vers une agroécologie vivrière. Dépolluer les sols et indemniser les victimes des pollutions coloniales. Indemniser les victimes du chlordécone, du glyphosate et des sargasses. Développer les transports.

À la Réunion

Interdire le Fipronil - un insecticide agricole toxique. Transformer les fermes usines en une agriculture extensive.

En Polynésie française

Adopter un plan de dépollution et d'indemnisation aux victimes des essais nucléaires.

En Guyane

Adopter un plan de dépollution et d'indemnisation des victimes de la pollution au mercure. Lancer un plan spécifique de rattrapage en matière de désenclavement routier et ferroviaire. Mettre en place un programme spécifique de protection de la forêt face aux trafiquants et aux industriels.

Dans les Terres Australes et Antarctiques

Protéger la biodiversité française et développer la recherche sur les milieux aquatiques et terrestres. Veiller à limiter l'impact des présences humaines.

CHAPITRE 4 :

UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE

DANS UN MONDE EN PAIX

Face au dérèglement climatique global, face à la compétition sino-américaine, face à l'invasion russe en Ukraine, face au pouvoir de destruction des multinationales, la France peut agir dans le cadre d'une Europe unie, fédérale et solidaire. Seule, elle est impuissante. Cette union doit être culturelle, économique, militaire mais avant tout politique. Car seule la politique est à même de faire dévier la trajectoire qui peut mener vers la guerre face à l'épuisement des ressources et à l'affrontement entre puissances. Cette Europe de la paix et des libertés est possible. C'est celle de l'écologie politique.

I. Bâtir une nouvelle Europe de la paix

Vers une Europe fédérale

L'idéal européen vacille sous la montée des nationalismes et autoritarismes. Pourtant, jamais nous n'avons eu autant besoin d'Europe. Face aux puissances du capitalisme fossile américain et du capitalisme d'État chinois, et de l'impérialisme russe, seule une Europe fédérale forte peut défendre ses valeurs démocratiques, écologiques et solidaires. Cette Europe doit s'appuyer sur l'État de droit et ne jamais lâcher face aux pressions des multinationales américaines et des gouvernements réactionnaires comme celui de Viktor Orban. Le cap de la neutralité climatique est une question de souveraineté et de liberté. Plus nous tardons à sortir des énergies fossiles, plus nous serons dépendant-es de puissances étrangères et vulnérables aux crises mondiales. La transition écologique est au cœur de notre autonomie politique, énergétique et économique. Le statu quo serait un recul. Nous devons à la fois intégrer de nouveaux membres pour ne pas qu'ils tombent sous domination russe. Nous devons faire évoluer les traités pour nous donner les pleins moyens d'agir face aux enjeux géopolitiques, climatiques et sociaux. Le Parlement européen doit devenir le cœur de cette démocratie : une force de proposition législative, de plein exercice, capable d'orienter l'action de la Commission et de peser pleinement dans la politique étrangère de l'Union, en lien avec le Conseil. Construire l'Europe fédérale, c'est choisir la puissance de la coopération contre la faiblesse des divisions, un budget à hauteur des enjeux et non une austérité organisée. C'est donner à l'Europe la capacité d'agir pour le bien commun, pour la justice, la prospérité et pour la planète.

Améliorer et augmenter les moyens budgétaires au service de la transition écologique, de la défense et de la protection de nos valeurs

1/ des ressources fiscales propres dédiées au budget communautaire 2/ un emprunt commun pour financer des investissements de long terme comme des Grands Travaux Européens Écologiques (intégration ferroviaire, énergétique et numérique ; adaptation des régions les plus exposées au réchauffement climatique ; doubler les moyens de la recherche scientifique) en étant plus ambitieux que la Facilité Relance et Résilience. 3/ la suppression des contraintes austéritaires du Pacte de stabilité et du mécanisme du Semestre européen en commençant par exclure les investissements écologiques structurels du calcul des 3 % de déficit autorisé (comme c'est déjà le cas pour l'effort de défense).

Partager le domaine de compétence entre les Etats et l'Union Européenne

Partager le domaine de compétence entre les Etats et l'Union Européenne. Supprimer les droits de veto national en matière de protection des droits fondamentaux, de santé publique et de protection sociale et l'intégration fiscale européenne (harmonisation par le haut l'impôt sur les sociétés par un taux minimum, adoption d'un impôt commun sur les transactions financières et un salaire minimum européen et un cadre commun empêchant le dumping fiscal et la domiciliation de complaisance des holdings) et la politique étrangère et de sécurité commune.

Rendre la gouvernance de la Banque Centrale Européenne plus démocratique

En accordant le droit aux parlementaires des Etats-membres d'auditionner fréquemment des membres du bureau de la BCE. Y intégrer des acteur-ices de la société civile.

Renforcer le rôle du Parlement européen sur la politique extérieure et commerciale de l'UE

Soumettre toute intervention extérieure à l'approbation préalable du Parlement européen. Élire le Parlement européen sur la base de listes transnationales. En finir avec la règle d'un commissaire par Etat

Accélérer l'accueil de nouveaux Etats membres

Accentuer le soutien aux mouvements et aux partis démocrates et pro-européens dans les Balkans de l'Ouest, la Moldavie, l'Ukraine et le Caucase.

Développer les soutiens financiers d'urgence en cas de crises écologiques ou sectorielles

Développer les soutiens financiers d'urgence entre Etats pour les territoires en cas de crises écologiques ou sectorielles sur le modèle du Fonds d'europpéen d'ajustement à la mondialisation et du Fonds de Solidarité de l'Union Européenne. Augmenter les montants des fonds structurels qui soutiennent les territoires en difficulté, les politiques sociales et les capacités d'intervention en cas de catastrophe en conditionnant leur octroi au respect de l'Etat de droit dans les Etats membres.

Soutenir l'Ukraine face à la Russie

L'Ukraine fait face à une guerre coloniale engagée par la Russie de Vladimir Poutine depuis 2014. Cette guerre a déjà fait plus d'un million de morts et de blessés. Et le Président russe ne s'arrêtera pas là : il étend ses menaces sur d'autres pays européens, dont la France via des actions hybrides. C'est pourquoi notre pays doit se tenir résolument en soutien de l'Ukraine, en proie avant d'autres à l'impérialisme militarisé russe. C'est pourquoi les Écologistes continuent de soutenir l'Ukraine.

Fournir directement du matériel militaire, y compris de capacités de frappe à longue portée.

Intensifier la formation des forces ukrainiennes, y compris sur le territoire ukrainien dès les conditions réunies, et le partage massif de renseignement image (commercial et souverain) et électromagnétique afin que l'Ukraine puisse se défendre face aux attaques russes.

Offrir des garanties de sécurité suffisantes et crédibles

Dans le cadre, notamment de la "Coalition des volontaires" (à définir comme une OPEX) en particulier sur la défense antiaérienne et anti-missile, et la régénération des forces armées ukrainiennes.

Financer le fonds bilatéral de soutien à l'Ukraine

Financer le fonds bilatéral de soutien à l'Ukraine et maintenir la contribution de la France au mécanisme de la Facilité européenne pour la paix afin de permettre à l'Ukraine d'acquérir en Europe des équipements ou des prestations de défense et de sécurité. Faire pression sur la Hongrie pour qu'elle lève son veto

Renforcer notre dispositif défensif

Poursuivre les exercices européens dans les pays limitrophes de l'Ukraine et le flanc Est de l'Europe.

Soutenir politiquement l'Ukraine

En appuyant sa stratégie de négociation avec la Russie et les Etats-Unis, fondée sur l'intégrité territoriale au sein des frontières internationales reconnues en 1991. L'accompagner dans sa revendication de la propriété de la centrale nucléaire de Zaporijia et sa mise en sécurité. Soutenir l'adhésion à l'Union Européenne. Mobiliser autour du retour inconditionnel des enfants ukrainiens enlevés et déportés par le régime de Poutine.

Soutenir économiquement l'Ukraine

En arrêtant toute importation de gaz, d'uranium et d'engrais russe et biélorusse. Adopter des mesures contre les importations chinoises et indiennes intégrant des hydrocarbures russes, notamment en ciblant davantage les institutions chinoises qui facilitent le contournement des sanctions européennes.

Faciliter les actions de solidarité

Faciliter les actions de solidarité des associations européennes à l'égard de la population ukrainienne, traumatisée par plusieurs années de guerre et de campagnes de ciblage des civils. Renforcer le soutien et les aides directes, apportés aux organisations et institutions indépendantes ukrainiennes qui enquêtent et luttent contre la corruption dans le pays.

Mobiliser les 140 milliards d'avoirs gelés russes bloqués dans les banques européennes

Pour les consacrer au soutien à l'Ukraine en avance des réparations de guerres dues par la Russie.

L'armée française dans l'Europe de la défense

L'Europe doit pouvoir protéger ses citoyens et se défendre par ses propres moyens - économiques, industriels et militaires. La Russie de Vladimir Poutine est la première menace sur les intérêts vitaux de l'Union Européenne. De nombreux États se sont réfugiés derrière la protection américaine, désormais vacillante et incertaine. Nous ne pouvons pas nous priver de l'Alliance atlantique à court terme, mais elle n'est plus acquise dans sa forme historique. Une défense européenne coordonnée, appuyée sur des capacités communes et une vision stratégique partagée, est indispensable pour défendre un modèle démocratique, pacifique et écologique face à des menaces désormais hybrides et plus directes. C'est pourquoi il faut faire évoluer l'armée française et orienter nos industries de défense afin qu'elles puissent agir et produire de manière autonome et coordonnée avec nos partenaires européens.

Développer une stratégie de défense et de sécurité globale

Pour préparer les armées à la guerre de haute intensité, à l'effort de défense des frontières du flanc Est de l'Union face à la Russie, à la protection des intérêts vitaux de la France et de l'Europe, à la solidarité européenne en cas d'attaque d'un des Etats-membres, au maintien des savoir-faire en matière de guerres asymétriques, à la lutte antiterroriste et aux conséquences sécuritaires d'un monde à +2 ou +3° C. Actualiser le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale et la *Loi de programmation militaire* (LPM) 2024-2030 en prenant en compte une augmentation budgétaire et capacitaire.

Recentrer l'armée française dans une logique de complémentarité avec d'autres pays européens

Développer les moyens de l'artillerie et de la cavalerie blindée. Garantir les moyens opérationnels d'une division professionnelle relevable au niveau terrestre et d'une division constituée de réserviste. Améliorer les moyens de la Marine pour qu'elle puisse exercer sa protection en Europe et en Indopacifique. Renforcer nos capacités aériennes, spatiales et cyber. Supprimer ou faire évoluer les opérations au regard de l'évolution des menaces (ex :Sentinelle).

Améliorer les moyens logistiques et des mobilités dans l'anticipation d'une guerre à haute intensité

Réviser les partenariats publics-privés. Augmenter et améliorer les moyens de transport. Développer les capacités de maintenance en condition opérationnelle et de réparation. Constituer des stocks suffisants de combustible, de vivres et de munitions. Améliorer l'équipement des personnels. Soutenir et intensifier les efforts en faveur de la mobilité militaire, dans les cadres UE et OTAN, tant au niveau réglementaire que des infrastructures.

Proposer une extension de la garantie de sécurité nucléaire française au niveau européen

Proposer une extension opérationnelle de la garantie de sécurité nucléaire française au niveau européen sans partager la décision d'emploi face à l'hypothèse d'un retrait des 128 armes nucléaires américaines stationnées en Allemagne-Belgique-Italie-Pays-Bas et la présence de missiles russes dirigés vers l'Europe (à Kaliningrad, en Biélorussie, en Russie continentale ou en mer).

Développer une stratégie de résistance militaire et de résilience civile à la guerre hybride (désinformation, sabotage, cyberattaques, etc.)

Par une montée en capacité technologique et informationnelle. Réagir rapidement par une information basée sur les faits ou par des interdictions ciblées (médias étrangers sous sanctions européennes, opérations d'influence/ingérence via les réseaux sociaux...). Former des relais dans la société civile afin de réduire les vulnérabilités potentielles et le risque d'attaque, en temps de paix comme en période de crise ou de conflit.

Mieux évaluer et contrôler la politique de défense

Mieux évaluer et contrôler la politique de défense (loi de programmation militaire, décisions d'intervention, exportations d'armes et de biens à double usage..) En ouvrant les données aux chercheurs et aux parlementaires et en créant un Office de contrôle parlementaire doté de moyens propres et validant les exportations vers des pays tiers hors UE et OTAN

Investir dans la modernisation et l'amélioration du quotidien des personnels civils et militaires

Diversifier et féminiser le ministère des Armées en faveur d'une meilleure représentativité de la société, jusqu'à ses officiers supérieurs. Accélérer la décarbonation en rénovant massivement le bâti militaire (logements, casernes) Développer des technologies sobres en énergie. Prévenir les troubles psychiques et mieux accompagner les blessés de guerre et leurs familles. Maintenir le lien avec les vétérans et la reconnaissance des anciens combattants. Développer une culture de l'innovation partagée en s'inspirant notamment de l'armée ukrainienne.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Créer un commandement militaire intégré européen

Créer un commandement militaire intégré européen sous la tutelle du Conseil sans capacité de mobiliser directement les armées nationales (décision souveraine des Etats). Tenir compte du pilier européen de l'OTAN, qui puisse opérer sans le concours des Etats-Unis en incluant les capacités militaires multinationales existantes (Etat major de l'Union Européenne, European Air Transport Command, Eurocorps). Définir une doctrine, une stratégie d'engagement des forces européennes, une planification opérationnelle multinationale adaptée aux impératifs de sécurité. Planifier une plus grande intégration des forces de défense dans l'Union Européenne afin de renforcer l'autonomie stratégique et la souveraineté du continent.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Renforcer nos partenariats stratégiques avec les pays européens

Pour une Europe souveraine et solidaire : la brigade franco-allemande (BFA), le programme Camo avec la Belgique, le Luxembourg et approfondir la coopération via le triangle de Weimar.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Renforcer le système européen intégré de renseignement et de partage d'informations

Pour améliorer l'autonomie décisionnelle et l'anticipation (INTCEN). Poursuivre les initiatives entreprises après les attentats en France pour la coopération entre les services de renseignement. Développer des infrastructures de renseignement en commun (ROEM, ROIM) bénéficier aux différents services européens et une entité de renseignement militaire commune au service du commandement militaire européen.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Développer des capacités nationales avec des partenaires

Proposer un paquet global : une coopération militaire et capacitaire, un programme industriel et un accompagnement financier, garants de l'interopérabilité entre armées notamment pour les drones et les transports stratégiques

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Construire une Coordination Industrielle et Technologique de Défense européenne

Développer des programmes européens permettant de mutualiser les moyens et de partager les coûts avec des chefs de file industriels (SCAF et MGCS).

II. Défendre le droit international

Une diplomatie de la paix

La France doit retrouver sa voix singulière sur la scène diplomatique : indépendante, humaniste et fidèle au droit international. Cette exigence d'indépendance ne doit pas s'arrêter aux frontières nationales, mais doit devenir la boussole de la diplomatie européenne. Les relations extérieures de l'Union ne peuvent plus être guidées par la seule logique commerciale, mais par la défense des valeurs qui fondent notre projet commun, à savoir la paix, la démocratie, la justice et la solidarité entre les peuples. Pour réaliser une transition écologique juste et durable, le seul chemin est celui de la coopération juste et des négociations internationales, pas celui d'un extractivisme néocolonial.

Créer une Coalition verte

Entre l'Union Européenne et des pays tiers comme la Corée du Sud, le Japon, la Malaisie, le Canada, le Mexique, l'Afrique du Sud, le Brésil ou le Sénégal. Une telle coopération stratégique doit articuler sécurité globale, sobriété énergétique, transferts de technologie et reconnaissance des souverainetés.

Renforcer l'engagement dans les COP

Pour se donner des objectifs climatiques et de biodiversité ambitieux et les moyens de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par le partage des ressources (via des compensations) et des technologies. en s'appuyant sur cette Coalition verte.

Réhabiliter la diplomatie française

Par un dialogue entre le Gouvernement et le Parlement - plutôt qu'une impulsion verticale élyséenne. Abolir la réforme Macron du corps diplomatique. Contribuer au multilatéralisme face à la tentative des nouveaux empires de créer de nouvelles zones d'influence

Sécuriser l'ensemble du droit international humanitaire

Sécuriser l'ensemble du droit international humanitaire ou visant à protéger les civils (conventions de Genève, d'Ottawa sur les mines antipersonnel, d'Oslo sur les armes à sous-munitions) face à leur remise en cause récente en soutenant l'initiative mondiale pour revitaliser le Droit international humanitaire

Contribuer aux négociations sur le désarmement des arsenaux nucléaires et des armes de destruction massive

En rejoignant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) en tant que membre observateur.

Proposer un traité international de protection de l'espace

Permettant de lutter contre sa pollution et d'assurer sa démilitarisation. Faire de la recherche scientifique la première priorité de la politique spatiale. Intégrer les critères de durabilité écologique, de transparence démocratique et de justice sociale dans le traité. Empêcher la privatisation du ciel via les méga-constellations et interdire le tourisme spatial. Conditionner les financements publics dans le spatial à des engagements de réduction de l'empreinte environnementale (durée de vie des satellites, propulsion bas-carbone...).

Créer une Cour pénale internationale de l'environnement

Pour juger des crimes environnementaux ne relevant pas de la Cour Pénale Internationale (trafics d'espèces, de bois illégaux, trafics de déchets et produits toxiques, pêche illicite, marées noires...).

Défendre le droit international et la protection des populations face aux conflits les plus dangereux pour l'équilibre mondial

En particulier peser sur les acteurs extérieurs au conflit qui ravage le Soudan depuis 2023, notamment les auteurs de guerre et de massacres par procuration (comme les Émirats Arabes Unis, Tchad, Egypte, Qatar). Organiser un embargo strict sur les armes en commençant par les armes françaises réexportées vers le Soudan.

Mettre fin à l'économie de guerre aux Kivus

Mettre fin à l'économie de guerre aux Kivus, alimentée par l'exploitation des ressources naturelles. Adopter un embargo immédiat sur les minerais rwandais.

Défendre le respect du consensus international face aux remises en cause du statu quo dans le détroit de Taïwan

Défendre le respect du consensus international face aux remises en cause du statu quo dans le détroit de Taïwan.

Pour la paix au Proche-Orient

Les diplomaties françaises et européennes doivent refuser l'alignement quand l'essentiel est en jeu, comme ce fut le cas face au génocide à Gaza et comme c'est toujours le cas face à la colonisation dans la violence en Cisjordanie. Israël dispose désormais d'une supériorité militaire totale dans son environnement régional : son instrumentalisation par des forces politiques messianiques, religieuses et d'extrême droite doit être combattue fermement. Il faut faire pression sur Israël pour que le cessez-le-feu soit réellement maintenu, tout en travaillant à une paix juste et durable dans la perspective d'une solution à deux États.

Cette politique de pression doit s'accompagner d'une logique de contrainte, de médiation et de coopération visant à inciter l'Iran et ses alliés (Hashd irakien, Houthis yéménites, Hezbollah libanais et Hamas palestinien) à renoncer à leur logique d'agression, tout en sortant les nations arabes (Egypte, Jordanie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Qatar) de leur double discours sur le sujet. La paix régionale ne pourra fonctionner qu'en

soutenant également les processus d'apaisement et de justice au Liban, en Irak, en Syrie, en Turquie et en Libye.

Mettre en œuvre une aide humanitaire et de développement à Gaza

Sous contrôle des agences onusiennes et sans restriction exorbitante de la part d'Israël.

Garantir la souveraineté palestinienne

S'assurer que la souveraineté palestinienne ne soit pas placée à la merci de Donald Trump et que le plan de paix implique rapidement les Palestinien·nes, en engageant le déploiement de troupes des nations arabes avoisinantes. Exiger le retrait total d'Israël de Gaza et un arrêt immédiat et définitif de la construction de nouvelles colonies en Cisjordanie.

Engager un rapport de force avec le gouvernement de Benjamin Nétanyahou

Tant qu'il ne s'engage pas de manière concrète dans un processus de paix et le respect du droit international. Adopter un embargo sur les livraisons d'armes et les matériels à double emploi en application du Traité sur le commerce des armes, pour protéger les Palestinien·nes et prévenir tout risque de complicité dans des crimes de guerre et de génocide. Demander la suspension totale de l'accord d'association Union européenne - Israël et une interdiction de la commercialisation en Europe de tous les produits issus des colonies israéliennes (en application de l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice en juillet 2024). Adopter des sanctions élargies contre les membres du gouvernement d'extrême droite, les organisations qui soutiennent l'action violente des colons en Cisjordanie, et les banques qui financent les projets immobiliers de la colonisation.

Soutenir la Cour Pénale Internationale

Soutenir la Cour Pénale Internationale (CPI) dans ses poursuites contre les dirigeants du Hamas et plusieurs figures du gouvernement de Netanyahu et mettre en place des mécanismes de protection de ses membres face aux sanctions américaines.

Permettre l'organisation d'élections libres

Sous contrôle international pour permettre aux Palestinien·nes de décider de leur destin. Soutenir l'Autorité palestinienne, en tant qu'institution, dans ses efforts de réforme. Soutenir financièrement la société civile palestinienne, y compris les organisations actives dans la lutte contre la corruption et la coexistence avec la société israélienne.

Faire respecter la souveraineté du Liban

Faire respecter la souveraineté du Liban et la protection des 700 Français-es engagé-es sous casque bleu pour le droit international.

Relancer les négociations sur le programme nucléaire iranien

Pour désamorcer l'escalade militaire et arrêter son programme d'enrichissement, en s'appuyant sur l'initiative des 21 pays arabes et musulmans du 17 juin 2025 pour le désarmement nucléaire total au Moyen-Orient.

Une diplomatie postcoloniale

La France doit redevenir porteuse d'un message universel : celui d'égalité, de liberté et de fraternité entre les peuples. Face à la montée d'une internationale réactionnaire et autoritaire, notre pays doit incarner une autre voie - celle du respect mutuel, du dialogue et de la coopération. Cela suppose de repenser nos pratiques, d'abandonner toute logique de domination extractiviste et d'adopter, de manière systématique, une posture fondée sur la justice et le respect du droit international. En rupture avec les logiques néocoloniales et clientélistes du passé, l'aide publique au développement doit s'inscrire dans une logique de coopération, fondée sur le respect mutuel, la solidarité et l'émancipation des peuples. Chaque projet financé doit renforcer les capacités locales, soutenir les transitions démocratiques, sociales et écologiques, et permettre à chaque partenaire de devenir acteur de son propre développement.

Reconnaître l'héritage colonial de la France, ses crimes, ses complicités et leurs conséquences

Adopter une posture de respect systématique et mutuel (reconnaissance officielle des crimes et des complicités, des écocides, ouverture des archives, etc.). Renforcer les échanges de jeunes avec les anciens pays colonisés (témoignages en classe, apprentissage des langues africaines et asiatiques dans le cadre scolaire, soutien aux initiatives culturelles et aux documentaires, voyages, création d'un Office franco-algérien pour la Jeunesse).

Restituer les biens culturels spoliés

En réformant le principe d'inaliénabilité des collections publiques. Pour les œuvres qui ne peuvent pas être rendues, assurer leur circulation et leur exposition dans leurs pays d'origine.

Adopter une diplomatie avec l'Afrique basée sur la souveraineté et la coopération entre les peuples

Notamment via la restructuration voire l'annulation des dettes « odieuses » de certains pays et la révision si nécessaire des accords de défense. Maintenir le rôle de la France comme garant financier des banques centrales des zones CFA tant que c'est la demande des Etats souverains de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et sortir de la gouvernance de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Dénoncer puis engager la renégociation des traités de libre-échange qui affectent le climat et la biodiversité

Notamment les traités avec le Canada (CETA), projet de traité avec le Mercosur, avec l'Indonésie... Introduire des clauses miroirs et prévoir des sanctions en cas de non-respect de ces exigences.

Conditionner les accords de partenariats français et européens sur les matières premières critiques

Conditionner les accords de partenariats français et européens sur les matières premières critiques avec des pays tiers à un partage de la valeur ajoutée quantifiable et faisant l'objet d'une évaluation sur le long terme. Conditionner ces accords au consentement libre et éclairé des populations locales et des peuples autochtones avec des études d'impact sur la santé globale, le respect des droits humains et de l'environnement.

Mettre fin à l'instrumentalisation géopolitique de la francophonie

Pour centrer ses institutions sur la dynamisation des échanges universitaires, culturels et économiques et la promotion des pratiques de la langue française.

Engager une concertation au sujet des différends territoriaux issus de notre histoire coloniale

Engager une concertation au sujet des différends territoriaux issus de notre histoire coloniale (Comores, îles Eparses (avec Madagascar), Tromelin (avec Maurice), îles Hunter et Matthew (avec le Vanuatu), etc.).

Passer de l'Aide Publique au Développement à l'Aide Publique à la Coopération

Retrouver une trajectoire correspondant à nos engagements internationaux (0,7% du PNB) et améliorer la coordination européenne. Renforcer la part des dons sur celle des prêts. Prioriser les coopérations ciblées autour de la transition énergétique, l'agroécologie et la protection des droits fondamentaux en particulier pour les femmes

et les peuples autochtones. Supprimer les contreparties visant à donner des marchés aux multinationales françaises pour renforcer le tissu productif local (via des coopérations entre entreprises françaises et locales) et les organisations de la société civile.

Une diplomatie féministe

La diplomatie française et européenne doit placer l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de son action. Une diplomatie féministe, c'est une diplomatie qui refuse les rapports de domination, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou culturels. Elle défend les droits des femmes et des minorités partout où ils sont menacés, soutient les mouvements féministes, et fait de l'émancipation un levier de paix, de justice et de développement durable. Une diplomatie féministe, c'est aussi une diplomatie cohérente qui agit contre les violences sexuelles dans les conflits, qui promeut la représentation des femmes dans les instances internationales, et qui conditionne ses partenariats au respect de l'égalité et des droits humains.

Augmenter les financements dédiés aux droits des femmes

Augmenter les financements dédiés aux droits des femmes - notamment dans les aides à la coopération (cf mesure sur la transformation de l'APD) - afin de les aligner avec les engagements pris par l'Etat dans le cadre du Fonds de soutien aux organisations féministes et de la Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

Rendre paritaire les nominations aux postes les plus élevés de la diplomatie

Renforcer les formations sur les enjeux féministes et l'intégration d'une perspective de genre au Ministère des Affaires Étrangères et dans les ministères concernés.

Renforcer le soutien aux défenseur·ses des droits humains (féministes, écologistes, LGBTQIA+, syndicalistes) menacé·es dans leur pays

Notamment par des programmes de protection, de relocalisation et de financement des organisations locales. Créer des voies légales et sûres d'immigration pour les femmes persécutées dans leurs pays.

Lutter contre les violences sexuelles dans les conflits armés

En soutenant les mécanismes de justice internationale, la formation des forces armées et la réparation pour les victimes.

Faire de l'égalité de genre et de la santé sexuelle et reproductive une priorité de la politique extérieure

Faire de l'égalité de genre et de la santé sexuelle et reproductive (y compris l'accès à la contraception, à l'avortement et à l'éducation sexuelle complète) une priorité de la politique extérieure - y compris dans les relations commerciales.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Adopter la clause de la législation la plus favorisée

Adopter la clause de la législation la plus favorisée en Europe pour l'égalité femme-homme.

Garantir les libertés de migration

Les politiques migratoires actuelles ont entraîné un recul dramatique des droits humains et sociaux. Nous devons changer de logique : rompre avec les politiques de peur et de fermeture, abroger les mesures sécuritaires adoptées sous les deux mandats d'Emmanuel Macron, et replacer la dignité humaine au cœur de nos choix publics. Reconnaître la liberté d'aller et venir, c'est garantir l'accueil digne des individus, la possibilité de circuler entre les pays et la protection effective du droit d'asile, tel qu'il est défini par la Convention de Genève de 1951. Une Europe de l'hospitalité est possible : une Europe qui protège sans exclure, qui accueille sans renoncer à ses valeurs, et qui voit dans chaque vie un droit et une promesse, non une menace.

Développer un service public des étrangers qui ne fabrique plus des sans-papiers.

Régulariser les travailleur·ses, les étudiant·es et les parents d'enfants scolarisés. Supprimer les OQTF automatiques. Adopter une présomption d'accord pour le renouvellement des cartes de résident de longue durée et des visas étudiants pour faciliter le maintien au travail et aux études. Rendre le titre de séjour de référence valide 4 ans et attribuer un titre de séjour valable jusqu'à leurs 25 ans aux Mineurs Non Accompagnés (MNA).

Assurer un accueil digne pour les personnes arrivant en France

En commençant par abroger les lois asile et immigration d'Emmanuel Macron.

Garantir les droits à l'éducation et à la santé des personnes migrantes

Garantir les droits à l'éducation (scolarisation de tous les enfants) et à la santé des personnes migrantes (accès à l'AME et PUMA, suppression des délais de carence, interdiction des expulsions des personnes vivant avec une Affection Longue Durée).

Garantir le droit du sol intégral

Garantir le droit du sol intégral pour les enfants nés en France - en supprimant le régime dérogatoire à Mayotte - et faciliter l'obtention de la nationalité française.

Améliorer les conditions d'accueil et le droit au travail des exilé-es

Améliorer la situation aux frontières notamment dans la Manche et le Briançonnais. En finir avec la rétention administrative, coûteuse et indigne. Mettre fin à la liste des métiers en tension pour obtenir un titre de séjour.

Assurer un respect impartial du droit d'asile

Par la suppression des mesures dérogatoires comme la liste des "pays sûrs" ou "pays d'origine sûrs" qui accélèrent les procédures. Réduire les mesures dérogatoires sur l'étude de la demande d'asile. Créer une autorisation de travailler pour les demandeurs d'asile et augmenter l'Aide aux Demandeurs d'Asile (ADA actuellement entre 205€ et 426€/mois).

Inclure les étrangers vivant en France

Accorder un droit effectif à la formation et au français langue étrangère (FLE) pour atteindre le niveau A2. Créer une incitation fiscale pour les entreprises inclusives. Développer les accès au logement par la mobilisation du parc social et privé dans les communes peu tendues. Mieux rémunérer les médecins étrangers et reconnaître leurs diplômes.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Réviser le Pacte européen sur la migration et l'asile pour créer des voies légales et sécurisées d'immigration

Bâtir un système alternatif à celui de Dublin, qui autorise les allers-retours, la mobilité intra-européenne et l'immigration circulaire qui permet aux migrant-es de conserver des liens avec leur pays d'origine et y retourner lorsqu'ils et elles le souhaitent.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Mettre fin à l'externalisation des politiques migratoires

Dénoncer les accords signés par l'Union européenne qui visent à externaliser la gestion des frontières européennes et les accords entre la Grande-Bretagne et la France sur l'immigration et le renvoi de personnes migrantes. Abandonner la révision de la directive retour qui favorise les expulsions dans des centres de rétentions dans des pays tiers (Libye, Tunisie, Turquie...).

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Créer une agence de sauvetage en mer et sur terre

Par la réorientation d'une partie des moyens de l'agence Frontex.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Créer un cadre juridique pour les déplacé-es climatiques

Créer un cadre juridique pour les déplacé-es climatiques qui permette accueil et protection – en s'inspirant de l'Agenda de la protection pour les déplacements liés aux désastres.

[AU NIVEAU EUROPÉEN] Créer un parquet européen pour mieux lutter contre le trafic d'êtres humain

Créer un parquet européen pour mieux lutter contre le trafic d'êtres humains.

